



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Université d'Abomey-Calavi,
01 BP 526, Cotonou (Bénin)
Téléphone : +229 21 36 00 74
E-mail : uac@uac.bj
Site : www.uac.bj



RECTORAT

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

RECTORAT

**BILAN DE L'AN 2 DE GESTION
DE L'ÉQUIPE RECTORALE**

NOVEMBRE 2023

SOMMAIRE

RESUME	3
RAPPEL DES AXES DU PROGRAMME D'ACTION DE L'EQUIPE RECTORAME	6
1. AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET PILOTAGE DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI	7
2. AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT	25
3. AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE A L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI.....	33
4. AMELIORATION DE LA COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE ET INSTITUTIONNELLE	45

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

RESUME

Le bilan de l'an 2 s'articule autour des quatre piliers du programme triennal 2022-2024 de l'équipe rectorale que sont : l'amélioration de la gouvernance et le pilotage de l'UAC, l'amélioration de formation, la promotion de la recherche scientifique et l'innovation technologique au service du développement durable du Bénin et des nations, la promotion au plan national et international une coopération interuniversitaire, institutionnelle et une expertise au service du rayonnement de l'UAC.

Au niveau de la gouvernance nous retenons comme grandes actions :

- ✓ élaboration de la cartographie des risques de gestion de l'UAC (Approuvé par l'IGM en attente de validation du SGM-MESRS) ;
- ✓ tenue des revues de mise en œuvre des activités à l'UAC ;
- ✓ élaboration du référentiel et des outils de gestion des archives de l'UAC
- ✓ redynamisation du site web de l'UAC ;
- ✓ amélioration de la connectivité sur les campus de l'UAC
- ✓ effectivité de l'ouverture des comptes fonctionnement et recettes diverses (produits accessoires) au Trésor public et l'utilisation des comptes du Trésor public pour l'UAC ;
- ✓ travaux d'apurement des comptes 2017, 2018 et 2019 et des heures de vacations non encore apurées ;
- ✓ déplacement du centre commercial vers le centre VALDERA,
- ✓ éclairages des aires du campus.

Au niveau de la formation on retient :

- ✓ création de la division d'écoute et d'aide à la réussite pour mieux accompagner les primo-étudiants ;
- ✓ inclusion des étudiants porteurs de handicaps par le renforcement de la pédagogie et l'orientation des étudiants handicapés ;
- ✓ suppression des offres en double et de toutes les formations ambiguës ;
- ✓ dématérialisation des actes et activités académiques par la mise en place d'une plateforme intégrée de gestion (SIG) propre à l'UAC pour les inscriptions en remplacement de OKAPI venu à expiration ;
- ✓ mise en place de la plateforme <https://choixfaculte.uac.bj> pour les bacheliers non bénéficiaires d'allocation afin de s'inscrire dans une faculté classique ;
- ✓ création de nouvelles offres de formation dans le domaine de la santé (FSS et INMeS) sur demande du ministère chargé de la santé et des offres de formation sur l'intelligence artificielle à IFRI sur demande du ministère chargé du numérique.

La recherche scientifique et l'innovation technologique constituent la base du développement durable. On retient :

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

- ✓ renforcement du dispositif de recherche sur les problèmes de développement du Bénin et les priorités du gouvernement (une révision des conditions de délivrance de l'autorisation de soutenance de thèse, Uniformisation des pratiques académiques au niveau des écoles doctorales,)
- ✓ accompagnement des enseignants – chercheurs pour l'amélioration des résultats du Bénin aux différents grades du CAMES (CCI, concours d'agrégation) ;
- ✓ dépôt de 15 brevets à l'OAPI avec l'accompagnement du programme VaRRIWA financé par l'AUF
- ✓ création des bureaux de transferts de technologie grâce au projet CEA et la création d'un service de valorisation des résultats de recherche au conseil scientifique
- ✓ soixante (60) laboratoires ont été autorisés d'activités
- ✓ organisation de la 1ère édition des journées des sciences et de l'innovation (JSI) et cinq (5) innovations de laboratoires de l'UAC ont été primés ;
- ✓ organisation du VIIIème Colloque des Sciences, Techniques et Cultures de l'Université d'Abomey-Calavi
- ✓ organisation de la 2^{ème} édition des doctoriales de l'Université d'Abomey-Calavi impliquant plusieurs écoles doctorales de la sous-région
- ✓ évaluation des trois (3) phases du fonds compétitifs par une équipe de consultants externes
- ✓ rattachement de l'herbier national du Bénin au Conseil scientifique
- ✓ création du pôle d'innovation et de technologie d'Abomey- Calavi sur financement du PNUD

Au niveau de la coopération interuniversitaire et institutionnelle, les actions phares à relever sont :

- ✓ renouvellement du Programme d'Appui institutionnel (PAI) belge financé par l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES),
- ✓ renouvellement du programme de bourse de la fondation Mastercard,
- ✓ organisation du salon de l'emploi,
- ✓ Journée universitaire de la Coopération nationale,
- ✓ mise en œuvre de programmes d'appui à l'entrepreneuriat et la formation des associations d'étudiants entrepreneurs,
- ✓ opérationnalisation du Centre d'employabilité des étudiants entrepreneurs (C3E),

Ce bilan donne donc une vue d'ensemble des réalisations dans ces quatre domaines de façon détaillée et, autant que possible, avec des illustrations. C'est une opportunité, pour chacun d'apprécier les progrès réalisés, mais encore plus, d'appréhender les défis et les chantiers qui restent pour l'an 3.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

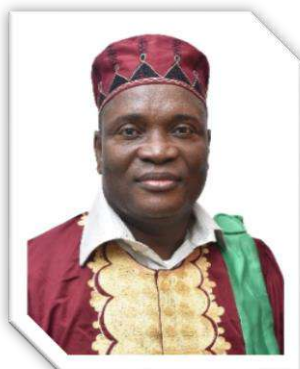
PRESENTATION DE L'EQUIPE RECTORALE DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



Professeur Félicien AVLESSI
Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi



Professeur Yélindo P. HOUSSOU
Vice-Recteur
chargé des Affaires Académiques



Professeur Aliou SAÏDOU
Vice-Recteur
Chargé de la Recherche Universitaire



Professeure Carine KELOME
Vice-Recteure chargée de la Coopération
Interuniversitaire, des Partenariats
et de l'Insertion Professionnelle



Mme Sokêhoun P. H. GOGAN
Secrétaire Générale



M. Oscar Kocou KEKEREQUE
Agent Comptable

RAPPEL DES AXES DU PROGRAMME D'ACTION DE L'EQUIPE RECTORALE

Dans son programme d'action triennal, l'équipe rectoriale vise à faire de l'UAC à l'horizon 2024, une Université de référence internationale en matière de formation, de recherche et d'expertise adaptés aux besoins de développement durable du Bénin et des nations ».

Depuis la prise de fonction de la nouvelle équipe, les actions se sont orientées vers les quatre piliers représentant la vie de l'Université d'Abomey-Calavi :

- ✧ améliorer la gouvernance et le pilotage de l'UAC
- ✧ assurer une formation équitable et de qualité ;
- ✧ promouvoir une recherche scientifique et l'innovation technologique au service du développement durable du Bénin et des nations ;
- ✧ promouvoir au plan national et international une coopération interuniversitaire, institutionnelle et une expertise au service du rayonnement de l'UAC ;

1. AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET PILOTAGE DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

L'équipe rectorale a œuvré pour l'amélioration de la gouvernance et le pilotage de l'Université d'Abomey-Calavi. Cette section met l'accent sur l'accroissement des performances institutionnelles, l'amélioration du cadre de vie puis la gestion de la sécurité, le système d'information, la communication, l'administration, les matériels et les finances ; les principales réformes suivies de quelques illustrations des réalisations.

1.1. ACCROISSEMENT DES PERFORMANCES INSTITUTIONNELLES

1.1.1. Renforcement des capacités du personnel de l'Université

Plusieurs formations ont été organisées à l'UAC au profit du personnel conformément au plan de formation et des besoins en formations. Il s'agit, entre autres, de :

- La gestion des archives

Les chefs de services du Rectorat ont été formés les 17 et 19 mai 2023 sur la gestion des archives. Ils sont désormais capables d'implémenter les notions et techniques (bonne tenue des documents d'archives dans les bureaux) apprises dans l'exercice de leurs fonctions.

- L'élaboration et la mise en œuvre du Plan de Travail Annuel

L'objectif de cette formation est d'une part de renforcer les capacités de tous les acteurs et d'autre part de fournir des données adéquates nécessaires dans le Plan de travail annuel. Cette formation s'est déroulée du 24 au 26 mai 2023. Ladite formation a reçu l'appui du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à travers le service de la Planification et du Suivi-Evaluation. Cette formation a surtout ciblé les chefs de services du Rectorat qui ont été outillés sur les techniques d'élaboration, d'exécution et d'un suivi rapproché du PTA.

- Importance des relations interpersonnelles sur le rendement du personnel de l'UAC
Les Secrétaires généraux des UFR ont été formés du 3 au 6 juillet 2023 sur les relations interpersonnelles et leurs impacts sur le rendement du personnel administratif de l'UAC. L'objectif est de renforcer les capacités de ces derniers sur leurs compétences en communication interpersonnelles pour améliorer leur capacité à gérer efficacement les relations avec les parties prenantes internes et externes de l'Université.

- La gestion administrative et financière de la carrière des agents de l'Etat (enseignants et administratifs)

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

Les chargés des ressources humaines ont été formés du 17 au 20 juillet 2023 sur la gestion administrative et financière de la carrière des agents de l'Etat. Cette formation permettra une meilleure gestion du personnel de l'UAC.

Tableau 1 : Récapitulatif des principales formations au profit du personnel administratif

Intitulé de la formation	Objectif	Période	Qualité des participants
Gestion des archives	Implémenter les notions et techniques sur la bonne tenue des documents d'archives	17 et 19 mai 2023	Chefs services du Rectorat
Elaboration et mise en œuvre du Plan de Travail Annuel.	Renforcer les capacités de tous les acteurs en les outillant sur les techniques d'élaboration, d'exécution et d'un suivi rapproché du PTA. Fournir des données adéquates nécessaires dans le Plan de travail annuel	24 au 26 mai 2023	Chefs de services du Rectorat
Importance des relations interpersonnelles sur le rendement du personnel de l'UAC	renforcer les capacités des Secrétaires généraux des UFR sur leurs compétences en communication interpersonnelles pour améliorer leur capacité à gérer efficacement les relations avec les parties prenantes internes et externes de l'Université.	3 au 6 juillet 2023	Secrétaires généraux d'entités
Gestion administrative et financière de la carrière des agents de l'Etat (enseignants et administratifs)	Renforcer les capacités des chargés de ressources humaines de l'UAC en matière de gestion de la carrière des agents de l'Etat notamment sur les notions liées à leur gestion administrative et financière	17 au 20 juillet 2023	Chargés des ressources humaines et secrétaires administratifs des écoles doctorales

1.1.2. Elaboration de la cartographie des risques de gestion de l'UAC

La phase de collecte de données a permis de recenser les risques auprès des entités. Un atelier de cinq jours, du 26 au 30 juin 2023 a permis de faire l'inventaire des risques afin de retenir les risques majeurs et de les analyser. Cette activité a connu la participation des acteurs de la communauté universitaire et de l'inspection générale du ministère qui ont procédé à la pré-validation de la cartographie des risques. Des démarches sont entreprises pour la validation de la cartographie par le secrétariat général du MESRS.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

1.1.3. Revue semestrielle des activités à l'UAC

La revue au 30 juin 2023 des outils de gestion de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) a été marquée par la présence des membres de l'équipe rectorale, des chefs d'entités, des enseignants des secrétaires généraux d'entités, des chefs de service des entités et du rectorat, des responsables de projets, du personnel administratif, des représentants des différentes organisations syndicales du personnel administratif, et des représentants des organisations estudiantines.

A cette occasion, tous les acteurs de la chaîne du dispositif de suivi-évaluation ont été invités à apprécier les résultats à mi-parcours des activités inscrites au titre de l'année 2023 afin d'identifier des pistes d'amélioration des performances. De la présentation de l'exécution à mi-parcours des outils de gestion de l'UAC et des interventions des parties prenantes, il ressort globalement que le niveau des résultats est acceptable. Cependant, recommandation forte est faite à l'équipe rectorale d'identifier les voies et moyens pour améliorer les performances de l'UAC au 31 décembre. Les différents acteurs ont été remerciés pour leur engagement quotidien dans la mise en œuvre efficiente des activités pour la visibilité de l'UAC. .

1.1.4. Suivi de la mise en œuvre des activités à l'UAC

Le processus de suivi-évaluation nécessite la visite de terrain afin de requérir les difficultés et apporter les réajustements nécessaires. C'est ce qui a justifié la programmation de la mission de l'appui technique et du suivi local de l'implémentation des outils de suivi pour une meilleure évaluation de la performance. L'activité de suivi sur place (local) auprès des entités a permis de constater des améliorations significatives dans la mise en œuvre des outils de gestion à l'UAC, de s'approprier du canevas de suivi-évaluation et de montrer aux points focaux le mode de calcul du taux d'exécution physique.

1.1.5. Elaboration des outils de gestion 2024 de l'UAC

Une note en date du 2 août 2023 a été envoyée à chaque UFR dans le cadre de la transmission du projet du Plan de Travail annuel (PTA) et du projet de budget 2024. Le chronogramme de déroulement de l'activité a été également joint. Ainsi, les discussions budgétaires ont eu lieu sur les avant-projets des outils de gestion des UFRs du 11 au 15 septembre 2023.

1.2. AMELIORATION DU CADRE DE VIE ET DE LA SECURITE

1.2.1. Célébration de la journée nationale de l'arbre

C'est le site de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) à Dangbo, un domaine de 5 hectares offert par la mairie de Dangbo, qui a été choisi par les autorités rectorales pour abriter la cérémonie officielle de la Journée Nationale de l'Arbre. En adéquation avec le thème de la 39ème édition de la journée nationale de l'arbre sur « Plantons et entretenons les essences autochtones pour restaurer notre écosystème et préserver notre santé », il a été privilégié la mise en terre d'essences autochtones, des espèces en voie de disparition tels que “afzelia”, “samba” mais également des arbres à croissance rapide notamment le “milena”. L'UAC a été soutenu par l'ONG EDEV et l'inspection forestière de l'Ouémé-Plateau à travers un appui technique et la mise à disposition des plants.

1.2.2. Amélioration de l'hygiène des acteurs de vente d'aliments et de la qualité des aliments servis sur les différents campus de l'UAC

Les différentes activités portent sur le contrôle périodique de l'état hygiénique des acteurs de vente d'aliments sur les campus de l'UAC, le suivi de la réalisation des visites médicales, l'évaluation de la qualité sanitaire des aliments vendus sur les différents campus de l'UAC à travers la collecte des échantillons d'aliments à analyser ; l'évaluation au laboratoire de la qualité des échantillons issus de la deuxième collecte ; la lutte contre la vente à la sauvette des denrées alimentaires sur le campus d'Abomey-Calavi.

1.2.3. Amélioration de la sécurité des biens, des personnes et du cadre de vie sur les campus de l'Université d'Abomey-Calavi

L'UAC contribue à offrir un cadre de vie et un environnement propice et agréable à la détente et au confort des usagers des campus à travers l'entretien des espaces verts, des bureaux et salles de cours ; la gestion des déchets solides ; la sécurité des usagers, etc.

En ce qui concerne la sécurité des biens, des personnes et des infrastructures, un suivi et un contrôle régulier des entreprises en charge de la sécurité sur les campus de l'UAC ont été faits.

Pour rendre le cadre de vie plus agréable, des campagnes de salubrité ont été organisées. Des arbres ont été également élagués.

1.1.4. Gestion des unités marchandes dans les centres commerciaux du campus d'Abomey-Calavi

De nouvelles attributions de places ont été faites dans les centres commerciaux avec signature des contrats de bail par les nouveaux acteurs. Pour assurer une meilleure gestion des unités marchandes des centres commerciaux, il est procédé au recouvrement des droits de places dans les centres commerciaux. Les autorisations de paiement des droits de place sont distribuées. Les quittances de paiement des droits de place sont validées. Les kiosques qui ne se seraient pas acquittés de leurs redevances liées aux droits de place sont fermés. Un nouveau site a été localisé et morcelé. Le centre commercial du Rectorat est délocalisé vers le site du centre VALDERA afin de permettre la réalisation de l'aménagement et du pavage d'une double voie à l'entrée principale du campus de Calavi : façade de l'entrée principale /Portail principale - la doctrine- Pavage du carrefour à UBA.

1.3. AMELIORATION DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

1.3.1. Elaboration du document et des outils de gestion des archives de l'UAC

Le projet d'outils de gestion et le rapport général des travaux du comité chargé de l'élaboration des outils de gestion des archives de l'UAC ont été déposés. Une séance de pré validation s'est tenue avec l'équipe rectorale et le comité. Les observations sur les outils de gestion des archives ont été collectées auprès des entités et prises en compte dans le document. 140 documents ont été réalisés et mis à disposition du SPAD. Une tournée d'échanges et de travail a eu lieu dans les entités et a permis d'apprécier la mise en œuvre de ces documents.

1.3.2. Numérisation des actes normatifs et notes de service

Le Service de pré-archivage et de la documentation (SPAD) numérise et ajoute à la base de données les actes normatifs reçus. Au fur et à mesure que ces actes normatifs et notes de service sont produits ou reçus par le rectorat, une copie est envoyée au SPAD pour numérisation et alimentation de la base de données. De façon quotidienne, le service reçoit des demandes de consultation de documents d'archives aussi bien électroniques que papiers. Ces documents d'archives sont communiqués aux usagers du service.

1.3.3. Organisation de la semaine internationale des archives (SIA) 2023

Plusieurs activités ont meublé la semaine internationale des archives du 19 au 23 juin 2023. Il s'agit de la formation des correspondants archives sur les outils de gestion des archives et la formation des secrétaires et des agents du Service de Pré-archivage et de la Documentation sur la gestion des archives.

1.3.4. Communication

Il faut retenir, ici, les points ci-après :

- la parution de quatre numéros du magazine trimestriel UAC INFO ;
- la couverture médiatique systématique des activités du Rectorat (par UAC INFO et la Web TV) ainsi que par les organes partenaires de l'université,
- la diffusion des reportages du CeGIC-UAC sur le site de l'UAC et sur des plateformes de communication électronique (forums whatsapp, Facebook, Twitter, YouTube) ;
- l'appui médiatique aux entités de l'Université qui sollicitent l'appui du CeGIC,
- la production de deux documentaires sur la place et les fonctions du jardin botanique et zoologique dans le maintien de l'écosystème d'Abomey-Calavi ;
- la diffusion en direct (via zoom et Facebook) de plusieurs événements de l'Université (rentrée académique solennelle, Journées des sciences et de l'innovation, etc.),
- la veille informationnelle continue au profit de toute la communauté universitaire via les plateformes de communication ;
- la production et la diffusion d'outils de communication (visuels, bâches, teasers, communiqués) dans le cadre des principales activités de l'université.

1.3.5. Redynamisation du site web de l'UAC

La rencontre entre les acteurs du site web a permis de faire un choix sur la technologie à adopter. Une formation sur cette technologie a permis de mettre en place le site web multisite afin de permettre à tous les acteurs d'être au cœur de son animation.

Les mesures de sécurité idoines ont été prises pour les sites web de l'UAC. Plusieurs tâches exécutées entrent dans le cadre de la sécurisation et le suivi des sites web :

- publication des nouvelles actualités et les résultats des sessions des étudiants sur le site de l'université ;
- redéploiement du site web de l'université sur une nouvelle machine virtuelle et tests de sécurité ;
- mise à jour du CMS WordPress et de ses plugins sur tous les sites web des entités en charge ;
- mise à jour des sites web des laboratoires en charge ;
- prise en compte des recommandations de l'ANSI lié à la sécurité des plateformes ;
- redéploiement, mise à jour et travaux de maintenance du site web du CEFORP ;
- travaux de maintenance sur la plateforme de fiche partenaire.

Un second atelier ayant réuni toutes parties prenantes au processus du 20 au 24 novembre 2023 a permis de les outiller à l'effectivité de la dynamisation du site web de l'UAC.

1.3.6. Amélioration de la connectivité sur les campus de l'UAC

Le réseau des campus s'est révélé vétuste et nécessite des actions diligentes pour sa reconstruction. Un prestataire a été identifié pour réaliser l'état des lieux de la connectivité a déposé son rapport. Une étude a été réalisée définissant les modalités de réalisation pour un montant de 2 367 620 000 FCFA. Deux options sont envisagées :

- mener des plaidoyers auprès de l'Etat ou des partenaires pour le financement de ce projet ;
- inscrire la réalisation de ce projet sur fonds propres de l'UAC à travers un plan d'investissement triennal.

1.3.7. Installation configuration de plateforme et sécurisation du réseau

- Plateforme pour le 8^e colloque des sciences, cultures et technologies de l'UAC sur le thème « valorisation des savoirs endogènes, gage d'un développement durable »

Une plateforme de soumission et d'évaluation des résumés a été installée et rendue opérationnelle pour l'évènement. Les enseignants ont été formés à l'utilisation de la plateforme afin d'évaluer les résumés soumis. Des adaptations ont été faites, d'autres sont en cours pour une meilleure prise en main de la plateforme.

La plateforme indico de gestion des évènements est permanemment disponible et contient les informations à jour pour le 8^e colloque.

Par ailleurs, le système de scannage des QR-code pour le contrôle de présence lors du 8^{ème} colloque des sciences, cultures et technologies est mis en place sur le serveur et opérationnel. Des équipements de sécurité ont été renforcés et prêts pour assurer la veille sécuritaire du réseau. Les routeurs et AP du réseau sont également mis à jour.

- Mise à jour de la plateforme de délivrance de la fiche de préinscription au CCI

La plateforme de délivrance de la fiche de préinscription au CCI a été mise à jour et est opérationnelle. Les enseignants candidats bénéficient d'une assistance technique lors de leur inscription sur la plateforme.

- Plateforme de délivrance des fiches de paie

La dématérialisation des fiches de paie est effective. La plateforme est mise à jour et une assistance continue est apportée au personnel dans la réinitialisation des mots de passe.

I.4. AMELIORATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, MATERIELLE ET FINANCIERE

1.4.1 Gestion administrative

1.4.1.1. Partage d'expériences de bonnes pratiques de GRH dans les universités publiques du Bénin

Une mission de partage d'expériences des bonnes pratiques de GRH est effectuée dans les universités publiques du Bénin. Ayant pour but le partage d'expériences en matière de gestion des ressources humaines, le renforcement des capacités des agents des services des Ressources humaines, l'amélioration de la qualité de la gestion des ressources humaines et la promotion de l'échange de bonnes pratiques entre les universités, la mission s'est déroulée dans les trois autres universités publiques du Bénin .

De façon globale, les échanges ont porté sur des sujets touchant différents aspects de la gestion des ressources humaines à savoir : la gestion de la carrière des agents conventionnés des universités, leur mode de recrutement, la gestion des emplois, la planification des effectifs, la rémunération et la motivation du personnel, la gestion des conflits, etc. Cette rencontre a permis de créer un environnement propice à l'apprentissage et au partage. L'UAC compte s'inspirer de l'expérience des autres universités publiques, notamment de l'UNA et de l'UNSTIM, en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et d'harmonisation des pratiques en matière de gestion de la paie, de gestion des congés, des horaires de travail, des absences et des demandes des différents actes administratifs grâce au logiciel ALMA.

1.4.1.2. Tournée de l'équipe rectorale dans les entités de l'UAC

Depuis sa prise de fonction, l'équipe rectorale a engagé une tournée au sein des entités afin d'échanger avec les acteurs sur les difficultés rencontrées et d'envisager avec ces derniers les approches de solution. Les entités ayant déjà reçus la visite de l'équipe rectorale au cours de l'année 2023 sont : l'IMSP, l'INEPS, l'ENS, le CEBELAE, le CIFRED, l'INMAAC, la FSS.

1.4.1.3. Célébration de l'émancipation et du travail des travailleurs de l'UAC

- Célébration de la fête du travail

L'équipe rectorale donne un cachet spécial à la célébration de cette fête dans le but de motiver et d'encourager le personnel. Des agents sont primés pour leur dévouement, dynamisme et compétence, en qualité « d'agents modèles des entités » de l'UAC et ont reçu les lettres de félicitations et d'encouragement des mains des autorités rectorales. Les représentants des organisations syndicales et du personnel ont présenté les cahiers de doléances du personnel de l'UAC aux autorités.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

- Célébration de la journée internationale des droits de la femme de l'UAC

A l'Université d'Abomey-Calavi, la tradition de la journée internationale des droits de la femme a été encore respectée. Cette journée du 8 mars 2023 a été particulièrement consacrée à la réflexion sur la place de la femme dans les secteurs de la technologie en lien avec le thème de la 38ème édition de la JIF intitulé : « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologie pour l'égalité des sexes ».

1.4.2. Gestion matérielle

Elle concerne la maintenance et l'entretien des infrastructures et équipements :

- la maintenance corrective du parc d'équipements des laboratoires de l'UAC : identification des pannes et des pièces défectueuses sur les appareils de laboratoire ;
- la maintenance préventive des appareils de laboratoire concerne l'entretien des appareils de laboratoires ;
- la maintenance des infrastructures académiques et administratives (réparation des circuits défectueux ; maintenance de la cabine électrique, réparation et entretien des groupes électrogènes, portes, fenêtres, climatiseurs etc.).

1.4.3. Gestion financière

Les différentes ressources mobilisées ont servi à financer non seulement les charges de fonctionnement mais aussi les investissements.

Les produits d'exploitation et subventions de l'UAC sont les ressources tirées des droits d'inscription et de formations, des produits accessoires (frais académiques, droits de place, etc.), des subventions d'exploitation reçues de l'Etat et de divers partenaires. Les charges de fonctionnement ou d'exploitation quant à elles, constituent les dépenses courantes indispensables au fonctionnement de l'UAC. Les charges d'investissements sont constituées des immobilisations incorporelles, les terrains, les différentes installations, les bâtiments pédagogiques et administratifs, les matériels et équipements de l'Université.

- Analyse de quelques agrégats financiers au titre de la gestion 2022-2023

Cette analyse porte sur la mobilisation des ressources et du point d'exécution du budget.

Du 1er janvier au 31 décembre 2022, les différentes activités menées à l'UAC sont financées sur le budget compilé de toutes les UFRs équilibré en ressources et emplois pour un montant de quatorze milliards deux cent soixante-quinze millions huit cent quatre-vingt et un mille neuf cent soixante-cinq **(14 275 881 965) francs CFA**.

Les grandes lignes de l'exécution budgétaire par rapport aux prévisions sont récapitulées dans le Tableau 2 :

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

Tableau 2 : Exécution budgétaire par rapport aux prévisions budgétaire au 31 décembre 2022

Comptes	Rubriques budgétaires	Prévisions	Réalisations, base engagement	Écart relatif (en %)
RESSOURCES				
70	Ventes	11 293 007 682	9 940 060 434	11,98
71	Subventions d'Exploitation	1 409 358 117	1 226 468 129	12,98
Total produits d'exploitation		12 702 365 799	11 166 528 673	12,09
5...	Trésorerie au 1er/01/2022	1 573 516 166	1573 516 166	0,00
Total des ressources		14 275 881 965	12 740 044 839	10,75
EMPLOIS				
60	Achats et variations de stocks	1 543 491 192	1 302 083 423	15,64
61	Transports	87 886 080	48141 543	45,22
62	Services extérieurs	1 137 375 833	586 906 711	48,40
63	Autres services extérieurs	4 077 522 653	2961 353 228	27,37
65	Autres Charges	113 762 276	84 892 727	25,38
66	Personnel	3 780 292 227	3 580 571 775	5,41
Total charges d'exploitation (1)		10 745 330 261	8 563 949 407	20,30
21	Immobilisations incorporelles	90 270 996	7 790 000	91,37
22	Terrain (aménagement de terrains)	200 000	0	100,00
23	Bâtiment, installations techniques et agencements	1 478 558 487	656 558 487	55,87
24	Matériel, mobilier et actifs biologiques	969 647 852	206 252 111	78,73
Total des investissements (2)		2 538 677 286	870 600 598	65,71
Total emplois (1) + (2)		13 284 007 547	9 434 550 006	28,95

Source : Service Comptabilité du Rectorat, 2022

Des données du tableau ci-dessus, on note que la variation relative des ressources d'exploitation mobilisées au 31 décembre 2022 est de 10,75% par rapport aux ressources encaissables prévisionnelles. Dans les ressources mobilisées au 31 décembre 2022, les subventions de l'Etat au fonctionnement des UFRs ne représentent que 8,46%. Ce qui est relativement insuffisant par rapport aux effectifs d'apprenants enregistrés au titre de la

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

gestion 2022 notamment en ce qui concerne les apprenants boursiers et les secours qui ne paient pratiquement pas les droits de formation.

Quant aux charges, toutes catégories confondues, la variation relative est de 65,71% en 2022. Les charges d'exploitation couvrent 90,77% des dépenses totales réalisées au 31 décembre 2022. Dans cette masse, il faut noter que les dépenses relatives aux différents travaux (entretien, réparation, réfection, sécurité, honoraires d'enseignement, etc. représentent 37,95% des charges totales réalisées.

Les investissements, quant à eux, représentent 9,22% des charges totales. Ce taux faible s'explique par une forte concentration des dépenses sur les réfections et réhabilitations des infrastructures dues à la vétusté de la plupart des bâtiments de l'Université. De même, plusieurs travaux démarrés sont restés en cours et seront finalisés en 2023. Par ailleurs, certains investissements ont été reportés sur la gestion 2023 afin de boucler les travaux d'études de faisabilité technique (l'interconnexion à fibres optiques des six campus, la reprise de la double voie de l'entrée principale de l'UAC, etc.)

Au titre de la gestion 2022, l'Université, à travers la plupart des unités, a apuré certains arriérés de paiement dont les arriérés de paiement d'honoraires d'enseignement (sur instructions du gouvernement). Ces arriérés de paiement ont été apurés à hauteur de neuf cent douze millions quatre cent trente-sept mille deux cent soixante-trois (912 437 263) francs CFA. Au 31 décembre 2022, l'UAC reste devoir six cent quatre-vingt-dix millions deux cent neuf mille six cent dix-sept (690 209 617) francs CFA toutes catégories d'arriérés confondues dont soixante-quatorze millions cinq cent douze mille neuf cent trente-sept (74 512 937) francs CFA d'arriérés antérieurs à la gestion 2022.

Il faut noter que certains arriérés de paiement d'honoraires de vacation au niveau de certaines unités n'ont pas pu être soldés pour insuffisance de pièces justificatives (absence de cahier de textes, non-conformité des signatures des cahiers de textes et des contrats, etc.).

Après paiement des dépenses d'exploitation, des investissements réalisés au titre de la gestion 2022, et l'apurement de certains arriérés de paiement accumulés par les UFRs, pour diverses raisons, la trésorerie globale rapprochée bancaire s'élève à deux milliards quatre cent cinq millions sept cent trente-trois mille cinq cent cinquante-quatre (2 405 733 554) francs CFA au 31 décembre 2022.

- Situation d'exécution du budget au 30 juin 2023

Les différentes ressources mobilisées ont servi à financer non seulement les charges de fonctionnement et les investissements mais aussi de payer les dettes des années antérieures.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

La situation d'exécution se présente par rubriques : produits d'exploitation et subventions, charges de fonctionnement ou d'exploitation et investissements.

- Produits d'exploitation et subventions

Prévus à hauteur 17 119 407 655 FCFA, les ressources émises au 30 novembre 2023 s'élèvent à 13 678 680 195 FCFA soit un taux de réalisation de 79,90%.

- Charges d'exploitation

Au 30 novembre 2023, les charges d'exploitation de toute l'Université d'Abomey-Calavi ont été engagées à hauteur de 7 674 957 718 FCFA contre une prévision de 11 880 389 346 FCFA soit un taux d'exécution de 64,60%.

Les charges engagées à fin novembre 2023 ont été payées à hauteur de FCFA soit un taux d'exécution effectif de 85%.

- Investissements

Les travaux d'investissement à l'UAC à fin novembre 2023 concernent notamment les réfections de bureaux, les extensions de bâtiments, les travaux d'aménagements et d'équipements, d'acquisitions de matériels techniques.

Prévus pour un montant de 3 691 760 469 FCFA, les investissements ont été engagés pour un montant total de 1 315 169 164 FCFA soit un taux d'exécution de 85% pour toute l'Université (Tableau 3).

Ces investissements engagés ont été payées à hauteur de 1 315 169 164 FCFA soit un taux d'exécution de 100%.

Au total, le taux d'exécution financière du budget de l'UAC au 30 novembre 2023, base payement est de 86,11%.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

Tableau 3 : Récapitulatif de la situation d'exécution du budget au 30 novembre 2023

Rubriques de ressources	Prévision 2023	Exécution au 30/11/2023 (Base émission de titre de recettes)	Exécution au 30/11/2023 (Base encaissement)	Taux de réalisation (%)	Taux d'encaissement (%)
Produits d'exploitation et subventions	14 978 306 510	11 272 946 641	11 272 946 641	75,26	100,00
Trésorerie	2 141 101 145	2 405 733 554	2 405 733 554	112,36	100,00
Total au 30 novembre 2023	17 119 407 655	13 678 680 195	13 678 680 195	79,90	100,00
Rubriques de dépenses	Prévision 2023	Exécution au 30/11/2023 (Base engagement)	Exécution au 30/11/2023 (Base paiement)	Taux de réalisation (%)	Taux de paiement (%)
Charges de fonctionnement	11 880 389 346	7 674 957 718	6 523 941 962	64,60	85,00
Investissements	3 691 760 469	1 595 853 450	1 276 682 760	43,23	80,00
Dettes antérieures	1 547 257 840	1 315 169 164	1 315 169 164	85,00	100,00
Total au 30 novembre 2023	17 119 407 655	10 585 980 332	9 115 793 886	61,84	86,11

Il faut préciser que plusieurs actions ont été engagées dans le sens de l'amélioration de la gestion financière. On peut noter :

- L'effectivité de l'ouverture des comptes fonctionnement et recettes diverses (produits accessoires) au Trésor public

Par la lettre N° 8767-2022/UAC/SG/ACISREC/SA du 30 Décembre 2022 adressée au Directeur général du Trésor et de la Comptabilité Public (DGTCP) relative à la précision sur la lettre d'ouverture de comptes Trésor pour les entités de l'UAC, les entités ont pu fournir les informations nécessaires à l'ouverture de leur compte Trésor.

Par la lettre N°4170-2023/UAC/SG/AC/SREC/SA du 08 juin 2023 relative à la demande d'habilitation des entités de l'UAC, adressé au DGTCP dans le but du respect des procédures relatives à la chaîne des dépenses publiques. Cette lettre permettra aux directeurs et aux doyens des entités d'accéder à la plateforme du Trésor public afin de suivre les mouvements.

- L'effectivité de l'utilisation des comptes du Trésor public pour l'UAC

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de rapatriement au Trésor, les fonds publics recensés dans les livres des banques commerciales, la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique a fait plusieurs séances d'information et de sensibilisation à l'endroit de l'UAC pour la clôture des comptes ouverts dans les banques commerciales.

Après ces séances, les entités de l'UAC ont procédé à la fermeture de leurs différents comptes ouverts dans les banques commerciales.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

- Les travaux d'arrêt d'écriture comptable de l'exercice clos le 31/12/2022

À la fin de chaque exercice, l'Agent Comptable procède à l'arrêt des écritures comptables dans les différents documents de l'année écoulée de toutes les Unités de Formations et de Recherche. Conformément à la note de service n°156-2023/UAC/SG/AC/SC/SA, une équipe de l'Agent Comptable est passée dans les UFRs du mercredi 18 au vendredi 20 janvier 2023 pour arrêter les comptes et collecter les différents documents et pièces comptables à savoir : le point valorisé des stocks au 31/12/2021 et au 31/12/2022, le procès-verbal des travaux d'inventaire des biens; le tableau récapitulatif mensuel des achats et consommations sur le compte 604, la liste des immobilisations mises au rebus et celles qui ont fait objet de réforme; la balance générale à six colonnes tirées du logiciel PERFECTO tenue conformément au nouveau plan comptable au 31/12/2022, la décision rectorale portant mise en exécution du PTA et du budget 2022, le point d'exécution du budget et du PTA au 31/12/2022, le point exhaustif des dettes au 31/12/2022 avec la fiche d'imputation des engagements, le point des heures de vacation non payées au titre de la gestion 2022 et le motif de non-paiement, tous les livres journaux tenus (banque, caisse, valeurs inactives, matière et calepin de caisse), l'état d'effectif du personnel au 31/12/2022, les relevés bancaires et état de rapprochement bancaires de tous les comptes au 31/12/2022, la sauvegarde PERFECTO apurée au 31/12/2022 conformément au nouveau guide de comptabilisation.

- Les travaux d'apurement des comptes 2020 et 2021 du Rectorat

Une équipe de l'expert-comptable Cyrille ADANKON a été formée pour appuyer les comptables sous la supervision du service comptabilité et recevoir les quarante-quatre UFRs afin d'apurer les comptes de la gestion 2021. Au 30 septembre 2023, les bases PERFECTO de 17 UFRs ont été apurées; il s'agit des UFRs suivantes: ED-SJPA; ED-SDI; FLLAC; IRSP; ED-SAE; ED-SEA; ILACI; CEFORP; SGFPM; CEBELAE; FASEG; CS; ENSTIC; FSA; INMeS; FSS et CIFRED. Il reste le compte de 27 UFRs à apurer.

- Les travaux d'apurement des comptes 2017, 2018 et 2019

Concernant l'apurement des comptes de 2017, 2018 et 2019, l'expert-comptable a demandé la liste de certains documents à apprêter afin de recevoir à tour de rôle les comptables des UFRs. Tous les documents du Rectorat ont été apprêtés et reçus par l'expert-comptable; ce qui lui a permis d'apurer les bases du Rectorat à près de 70%.

- Les travaux de reddition de comptes, gestion 2022

Conformément à la note de service n° 492-2023/UAC/SG/AC/SC/SA portant organisation des travaux de reddition des comptes de l'année 2022, un comité a été mis en place pour élaborer les comptes du rectorat. Au cours des travaux, plusieurs tâches ont été menées. Il reste la phase de numérisation des pièces et l'enregistrement puis le traitement des données via le logiciel C-RED.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

- Production du compte de gestion sur chiffres de l'Université

Le compte de gestion sur chiffres avec ses accessoires, pour le compte de la gestion 2022 doit être transmis à la Cour des Comptes au plus tard le 30 juin 2023 conformément aux dispositions en vigueur. Ce compte de gestion est constitué de quarante-quatre (44) UFRs toutes catégories confondues. Les travaux préalables à son élaboration ont été lancés par note rectorale vers fin février 2023. À l'issue de cette phase, les UFRs convoient leurs comptes bruts avec toutes les pièces justificatives au Rectorat vers fin mars 2023 pour traitement.

- Le dépôt des comptes 2022 à la Cour des Comptes

La reddition des comptes est l'une des plus grandes activités du Rectorat. Elle se déroule en plusieurs étapes et nécessite un suivi rigoureux des tâches aussi bien au niveau du Rectorat qu'au niveau des UFRs. La transmission des comptes avait été faite au cours du mois de juin 2022 avec des observations relevées par la Cour des Comptes. Ces observations ont été prises en compte au cours du mois de juillet 2023. Il est à noter que pour cette activité, toutes les pièces générales ainsi que les pièces justificatives des toutes les UFRs ont été numérisées.

- Organisation des travaux préparatoires de l'audit des comptes, exercice clos au 31 décembre 2022

Les travaux d'audit des cabinets, de l'exercice clos au 31 décembre 2022 commis à cet effet ont démarré effectivement en avril au niveau des trois Centres d'Excellence à travers plusieurs activités comme la séance de cadrage, la réalisation de l'audit, la restitution des travaux d'audit. À la suite, des éléments de réponses ont été apportés aux différents constats des auditeurs. Les rapports sont actuellement soumis sur la plateforme du projet.

Telle est la substance du présent rapport que je soumets à votre appréciation.

1.5. PRINCIPALES REFORMES ENGAGEES SUR LE PLAN ADMINISTRATIF

On peut retenir :

- présentation des états financiers à bonne date en vue de leur certification;
- création d'une cellule d'accompagnement à la mise en œuvre des orientations du conseil d'administration;
- opérationnalisation du Centre pour l'employabilité et l'entrepreneuriat des étudiants (C3E) à l'UAC ;
- mise en place d'une base de données des stagiaires à l'UAC ;
- constatation de l'avancement des agents conventionnés par un avenant ;
- passage de la comptabilité de trésorerie à la comptabilité d'engagement.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

1.6. QUELQUES GRANDES REALISATIONS EN IMAGES

Cette rubrique présente en images les réalisations effectuées par l'équipe rectorale :

Acquisition de mobiliers pour des écoles et centres



Acquisition de mobiliers universitaires



Constructions d'infrastructures académiques et administratives



Réalisation de bancs publics en béton au profit des étudiants



Aménagement du parking

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE



Poursuite de la clôture du jardin botanique



Renforcement de l'éclairage des aires du campus d'Abomey-Calavi (Rectorat, ED-SJPA, ENS, FADESP)

Finalisation et équipement du nouveau bâtiment du Rectorat



Réalisation de l'aménagement et pavage d'une double voie reliant l'entrée principale du campus de Calavi à l'intersection de UBA en passant par le nouveau rectorat –et la doctrine



Dégagement du centre commercial en face du Rectorat

2. AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT

Les efforts pour assurer la qualité de l'enseignement se poursuivent dans un contexte de réformes globales dans le supérieur. Les conditions de travail et d'enseignement n'ont pas vraiment changé depuis deux ans : les infrastructures et le personnel enseignant restent très insuffisants.

Le vice-rectorat chargé des affaires académiques n'est pourtant pas resté les bras croisés. Les différentes activités attendues de cette superstructure académique de l'université ont été toutes réalisées. Des services de scolarité (scolarité Licence, formations Ingénieurs et Médicales – Sco-L – ainsi que scolarité Master et Doctorat – Sco-MD) au service des études et de l'orientation universitaire (SEOU) en passant par le service de gestion des emplois du temps, de la programmation et de l'occupation des infrastructures pédagogiques (SGETPOIP), le service de suivi des programmes de formation (SSPF), le service des statistiques (SSat), le secrétariat administratif (SA) et le centre de pédagogie universitaire et d'assurance qualité (CPUAQ), les huit services ont, chacun, mené efficacement les activités qui relèvent de leurs attributions. Le bilan de l'an 2 du VR-AA tient compte ces activités auxquelles s'ajoutent des initiatives prises dans le cadre du projet de gouvernance ainsi que des actions importantes du PTA 2023.

2.1. PEDAGOGIE ET ORIENTATION UNIVERSITAIRE

Le Centre de pédagogie universitaire et d'assurance qualité (CPUAQ) et le Service des études et de l'orientation universitaire (SEOU) sont les services les plus sollicités du vice-rectorat chargé des affaires académiques (VRAA). La relecture des offres de formation induite par le courrier n°1258-2022/UAC/SG/VR-AA/CPUAQ/SEOU/SA du 21 mars 2022 visant la réduction des éléments constitutifs (EC) des unités d'enseignement (UE) est toujours en cours et le CPAAQ est régulièrement sollicité dans ce sens.

- **Création de la division d'écoute et d'aide à la réussite**

Au niveau du SEOU, la division d'écoute et d'aide à la réussite, qui a fondamentalement pour objectif de mieux accompagner les primo-étudiants qui sont de plus en plus jeunes, a vu le jour par note de service n°509-2023/UAC/SG/VRAA/SEOU du 09 juin 2023. Pour être fonctionnel, au moins deux agents spécialistes des questions d'orientation y sont attendus pour être à l'écoute des étudiants, y compris étrangers, sur toute l'année.

En marge de cette importante initiative, les activités habituelles du service, dont voici les plus importantes, ont été conduites:

- organisation de l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU) ;

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

- organisation de quatre sessions de la CUO au titre de l'année académique 2022-2023 ;
- authentification au profit de structures et d'universités étrangères de titres académiques délivrés par l'UAC ;
- délivrance de diplômes, d'attestations et de relevés du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) organisé par l'UAC sur la période 1997-2001 ;
- élaboration et traitement de projets d'actes normatifs de l'UAC.

- **Inclusion des étudiants porteurs de handicaps**

Que ce soit au niveau du CPUAQ comme du SEOU, le VR-AA a renforcé la pédagogie et l'orientation des étudiants handicapés qui doivent être considérés comme une composante inclusive de l'UAC par des activités de son programme de gouvernance. A cet effet, la journée du vendredi 28 avril 2023 a été consacrée à un atelier de sensibilisation sur l'accompagnement pédagogique des étudiants handicapés. Cette initiative du Vice-Rectorat chargé des Affaires académiques a permis de sensibiliser les enseignants à faire attention aux différents groupes d'étudiants qu'ils ont dans leurs amphithéâtres/classes afin de permettre notamment aux étudiants handicapés de suivre les cours au même titre que leurs camarades et permettre également aux étudiants malvoyants d'enregistrer les cours pour les réécouter. Cette sensibilisation a également porté sur la mise en œuvre du Centre de Recherche et d'Accompagnement pédagogique des Handicapés (CRAPEH) créé depuis février 2015. A la faveur des déménagements vers le nouveau bâtiment du Rectorat, la redistribution des bureaux du VRAA affectera au CRAPEH des locaux provisoires pour un début concret des activités y relatives.



Photo de famille lors de la sensibilisation

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

- Séance de travail avec les chefs d'entités de l'UAC

Elle s'est tenue le vendredi 23 juin 2023, à la salle de réunion du Centre de Pédagogie universitaire et d'Assurance Qualité (CPUAQ). L'objectif de cette réunion est d'harmoniser les offres de formation de l'Université d'Abomey-Calavi en supprimant les doublons. La séance a permis de régler les problèmes de coordination que rencontrent les formations de master professionnel à l'UAC. C'est ainsi que par note de service n°849-2023/UAC/SG/VR-AA/SEOU du 24 octobre 2023 portant Coordination des formations de master dans les unités de formation et de recherche (UFRs) de l'Université d'Abomey-Calavi, les coordinations des masters sont désormais assurées par les Chefs des départements, réglant ainsi le sérieux problème d'inflation des coordonnateurs de masters.



Séance de travail avec les chefs d'entités

- Visite de travail et de partage d'expérience à l'Université du Ghana

- En vue de renforcer le partenariat et la collaboration académique sud-sud ; une visite de travail et de partage a eu lieu à l'Université de Lagon à Accra du 17 au 20 juin 2023. A cette occasion, les expériences de gestion académique et de planification stratégique ont été partagées. La collaboration entre les deux institutions a été réappréciée et un cadre de réflexion pour une plus forte collaboration institutionnelle a été créé. Enfin, la délégation béninoise a exploré l'architecture globale de l'Université de Ghana afin de tirer leçon de sa politique d'urbanisation.

2.2. PROFESSIONALISATION DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE

Au niveau des curricula, l'effort de professionnalisation s'observe aussi par la création de nouvelles offres de formation dans le domaine de la santé (FSS et INMeS) dont les besoins en formation sont exprimés par le gouvernement. Avec l'accompagnement du

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

CPUAQ, l'INMeS a procédé à l'élaboration de son projet d'établissement et a formé ses enseignants en Assurance Qualité dans l'enseignement supérieur, en méthodologie de la recherche, en rédaction scientifique et méthodes pédagogiques.

L'IFRI a également mis en œuvre ses offres de formation en intelligence artificielle avec la contribution du Ministère du numérique et de la digitalisation (MND) et l'ENA a procédé à la mise aux normes LMD de ses offres de formation au niveau Master.

La clarification de l'espace de formation a induit la séance de travail du 23 juin 2023 rappelée plus haut et qui vise la suppression des offres en double et de toutes les formations ambiguës. La finalisation de cette harmonisation est en cours. Comme indicateur de cet assainissement, l'UAC a mis en œuvre; 420 offres de formation au cours de l'année académique 2022-2023 contre 520 pour l'année académique 2021-2022.

2.3. FACILITATION DU PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION

Consolidation continue du paiement par application mobile de la direction générale de ECOBANK et de celle de UBA depuis octobre 2021.

La dématérialisation des actes et activités académiques par la mise en place d'une plateforme intégrée de gestion (SIG) propre à l'UAC est en cours de mise en œuvre. Le développement de cette plateforme est concrétisé depuis la prise de la note de service n°429-2023/UAC/SG/VR-AA/AC/SRH du 24 avril 2023 qui, à travers un accord de stage à 24 jeunes informaticiens, met en place l'équipe de soutien à cette activité d'importance. Cette jeune équipe travaille sous la supervision du Directeur de l'Institut de formation et de recherche en informatique (IFRI), des Chefs des services de scolarité, du chef du service de promotion des TIC et du conseiller du Recteur au TIC.

2.4. STATISTIQUES, SCOLARITE ET SUIVI DES FORMATIONS

Le service des statistiques est chargé, entre autres attributions, de produire et de publier chaque année les statistiques académiques. Les annuaires statistiques de l'Université d'Abomey-Calavi des années académiques 2011-2012 à 2020-2021 sont publiés et téléchargeables *via* le lien : <https://uac.bj/recherche/annuaire-statistique/>

L'annuaire 2021-2022 est rédigé et sera bientôt publié. Tous les résultats attendus par le service ont été réalisés. En effet :

- l'annuaire des statistiques de année académique 2021-2022 est rédigé ;
- la base de données du personnel enseignant et non-enseignant est mis à jour;
- la plateforme de publications des enseignants et chercheurs de l'UAC est fonctionnelle ;

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

- quelques statistiques de l'année académiques 2022-2023 sont disponibles et téléchargeables via le lien : <https://uac.bj/recherche/annuaire-statistique/>.

Quelques données statistiques sur la période 2022-2023

Les formations offertes et exécutées par l'UAC en 2022-2023 sont fonction du cycle de formation : 167 pour le cycle licence (39,9%), 190 pour le cycle master (45,3%) et 62 pour le cycle doctorat (14,8%) ; cela fait au total 420 offres de formation mises en œuvre en 2023 contre 422 en 2022.

En 2022-2023, l'UAC a enregistré 66 911 inscriptions validées dont 58456 inscriptions de niveau Licence, 6742 inscriptions de niveau Master et 1713 inscriptions de niveau Doctorat. Les 66911 inscriptions ont été réalisées par 64831 étudiants dont 25727 étudiantes, soit 39,7 %. C'est un taux très élevé car il tournait autour de 33 % dans les années antérieures.

Actuellement, l'UAC compte : 230 Professeurs Titulaires, 245 Maîtres de Conférences, 185 Maîtres-Assistants et 156 Assistants, ce qui fait 816 enseignants. Le nombre de Professeurs Titulaires est donc inférieur au nombre de Maîtres de Conférences. Le nombre de Maîtres de Conférences est supérieur au nombre de Maîtres-Assistants et le nombre de Maîtres-Assistants est supérieur au nombre d'Assistants. Il faut donc qu'on recrute des assistants afin de redresser la pyramide.

Les activités réalisées par les services de la scolarité centrale au cours de l'année académique 2022-2023 peuvent être résumées comme suit :

- Collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) au sein de la commission de sélection des nouveaux bacheliers pour le classement et la sélection des étudiants dans les différentes universités publiques du Bénin (UPB) ;
- Coopération avec la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU) pour l'attribution de bourses et d'aides aux étudiants ;
- Collaboration avec l'Office du Baccalauréat pour obtenir la base de données de tous les candidats admis au baccalauréat classique chaque année ;
- Coopération avec la Direction des Examens et Concours du MESRS pour obtenir la base de données des candidats admis aux bacs techniques ;
- Collaboration avec la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur pour obtenir l'authenticité des documents académiques permettant aux étudiants étrangers de s'inscrire à l'UAC ;

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

- Traitement des listes des boursiers, partiellement et entièrement payants, sélectionnés par la commission de sélection des nouveaux étudiants pour les instituts, écoles, et facultés classiques ;
- La mise en place de la plateforme <https://choixfaculte.uac.bj> pour les bacheliers non bénéficiaires d'allocation afin de s'inscrire dans une faculté classique ;
- Délivrance d'autorisations d'inscription aux anciens étudiants dont la dernière inscription remonte à plus de trois ans et à ceux qui possèdent un ancien baccalauréat, pour le niveau L1 (Première année) ;
- Programmation des inscriptions des nouveaux bacheliers selon un calendrier afin de réduire les files d'attente ;
- Consolidation et traitement des Procès-Verbaux de délibération en vue de la migration dans le système Okapi ;
- Programmation des inscriptions des anciens étudiants ;
- Mise en place de centres d'inscription et de validation sur différents sites, notamment le campus d'Abomey-Calavi (ILACI, EPAC, ENA), le campus de Cotonou (INMeS, ENEAM, FSS), le campus de Porto-Novo (ENS), ainsi qu'un centre à Adjarra ;
- Délivrance rapide de fiches de préinscription, validation initiale des dossiers d'inscription, et délivrance de cartes d'étudiants aux nouveaux étudiants, avec la possibilité de prendre leur photo en un minimum de temps ;
- Délivrance de duplicatas de fiches validées et de cartes d'étudiants ;
- Délivrance d'attestations d'inscription ;
- Suivi des paiements des frais d'inscription et de formation dans les différentes banques partenaires, avec notification des montants payés ;
- Actualisation des libellés et des codes des offres de formations validées dans la plateforme des inscriptions ;

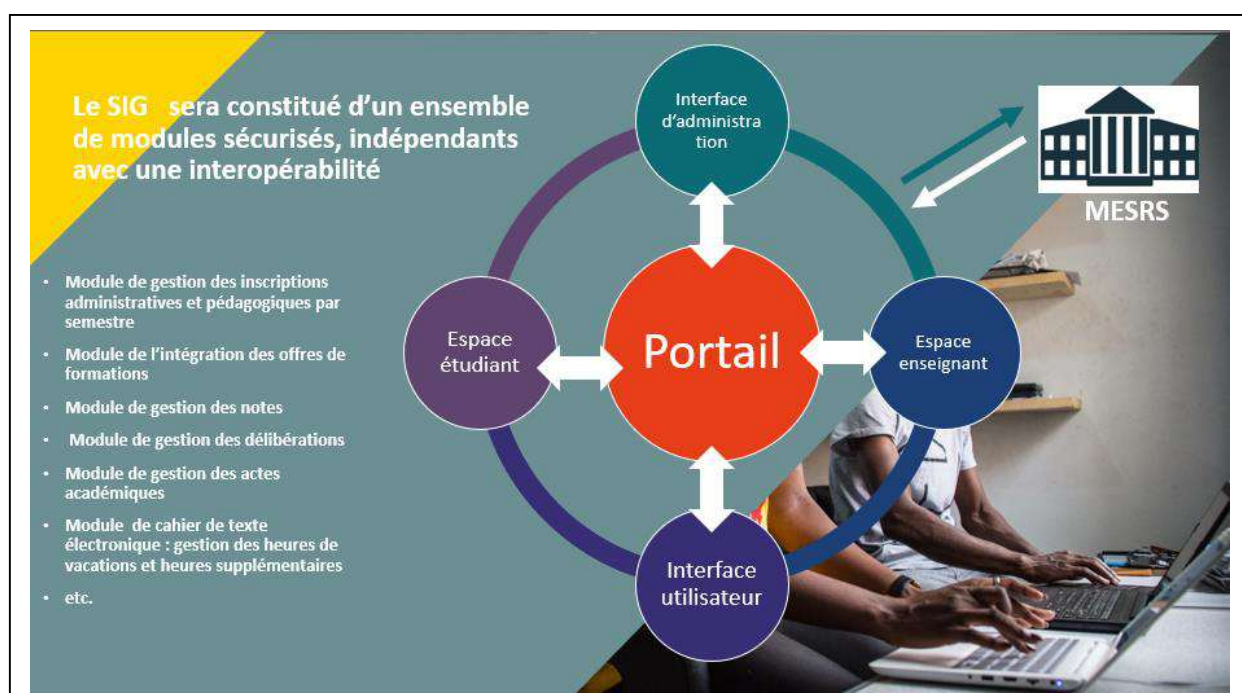
De plus, les services ont participé à diverses initiatives favorisant la visibilité de l'UAC, notamment :

- la mission de capitalisation d'expériences entre l'université d'Abomey-Calavi et l'université Senghor d'Alexandrie (Égypte) du 9 au 17 juillet 2023 : cette capitalisation a porté sur l'inscription administrative et pédagogique des étudiants, ainsi que leur Environnement Numérique de Travail (ENT), une solution complète, pratique et sécurisée pour l'ensemble des processus académiques, permettant aux étudiants et au personnel administratif de bénéficier d'un accès simplifié et d'une gestion efficace des informations académiques.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

- la participation à l'atelier de Lomé (Togo) sur les stratégies de normalisation des calendriers académiques dans l'espace du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO) du 12 au 14 septembre 2023. A cette occasion, le VRAA, accompagné du Chef service scolarité ont présenté une communication fort appréciée sur la thématique avec un accent particulier sur le SIG en préparation.

Le Système Intégré de Gestion (SIG) qui était toujours en préparation lors de l'atelier du REESAO de Lomé connaît depuis début octobre 2023 un début de mise en œuvre qui va progressivement évoluer. Pour l'instant, pour cette année académique 2023-2024, il est en train d'être expérimenté auprès des entités comme l'IFRI, l'INMeS et la FAST/MIA. Ce système est basé sur l'interopérabilité entre les différents modules et sera évolutif dans le temps en fonction des processus métiers. Le figure ci-dessous donne un aperçu du nouveau SIG



Dans le cadre du suivi des programmes de formation, le Chef de Service du Suivi des Programmes de Formation (C/SSPF) et son équipe ont effectué, comme les années antérieures, des visites dans les amphis pour s'assurer que les offres de formation révisées conformément au [courrier n°1258-2022/UAC/SG/VR-AA/CPUAQ/SEOU/SA du 21 mars 2022](#), sont réellement celles mis en œuvre dans les amphithéâtres. Le constat est que la plupart des UFRs ont effectivement relu leurs offres de formation et leur mise en œuvre

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

est constatée dans les cycles de licence. Les enseignements et les évaluations se sont déroulés conformément à la programmation des entités concernées.

La mission de partage d'expérience entre l'UAC et les autres UNB en matière de suivi des programmes faite au mois de juin 2023 a permis d'avoir des idées d'amélioration du dispositif de suivi des programmes de formation à l'UAC

2.5. SECRETARIAT ET GESTION DES INFRASTRUCTURES PEDAGOGIQUES

D'octobre 2022 à octobre 2023, le secrétariat technique du vice-rectorat en charge des affaires académiques a, tout comme les autres services, réalisé les tâches relevant de ses attributions avec efficacité et efficience.

Le secrétariat a également aidé au traitement de plusieurs dossiers sensibles dont l'actualisation de l'arrêté portant création du CPUAQ, la délivrance d'actes académiques dans certaines entités, le règlement de problèmes académiques soulevés par les BUE.

En gros, tous les dossiers soumis au secrétariat sont traités avec célérité, respectant ainsi le concept « zéro dossier en instance par jour ».

Créé par arrêté N°092/MESRS/CHB/DC/SGR/R-UAC/SP-C (Année 2009), le service de Gestion des Emplois de Temps et de Programmation de l'Occupation des Infrastructures pédagogiques (SGETPOIP) a pour mission la mise en œuvre efficiente de la politique de mutualisation des infrastructures pédagogiques. Ladite politique de mutualisation concerne en priorité les entités classiques suivantes : la FAST, la FADESP, la FLLAC, la FASH, la FASEG.

Les activités courantes du service sont immatérielles : celles relatives à la mutualisation des salles conditionnent le déroulement normal des cours dans les entités d'enseignement général. Elle porte sur la gestion de 31 salles de cours sans compter les deux salles en haut de l'amphi téléthon pour un ensemble de plus de 100 groupes pédagogiques. Il importe de préciser qu'en plus des entités d'enseignement général, des écoles et instituts professionnels sollicitent également des salles mutualisées pour dispenser des enseignements ou organiser des évaluations. Le service a aussi en charge la gestion des salles HOUDEGBE et ETISALAT pour les réunions, les colloques, les soutenances de thèse ...etc.

3. AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE A L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

La recherche scientifique et l'innovation technologique constituent la base du développement durable. L'Université d'Abomey-Calavi, à travers son équipe dirigeante, en fait une priorité absolue pour l'amélioration de la qualité des enseignements et le développement socio-économique du Bénin. Le Vice-Recteur chargé de la Recherche universitaire (VRRU), le Professeur Aliou SAÏDOU s'y investit depuis sa prise de fonction, le 15 octobre 2021. Le fonctionnement du dispositif de la recherche à l'UAC est coordonné au Vice-Rectorat en charge de la Recherche universitaire, qui fait office de Secrétariat permanent du Conseil scientifique. La Présidence et le Secrétariat permanent du Conseil scientifique sont tenus respectivement par le Recteur et le VR-RU.

Cette section récapitule les actions réalisées en matière de promotion de la recherche scientifique au cours des deux premières années de fonction de l'équipe rectorale de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). Les activités de recherche appuyées sont orientées sur quatre grands axes : i) le renforcement du dispositif de recherche pour répondre aux problèmes de développement du Bénin, en adéquation avec les priorités du gouvernement ; ii) la mise en place d'un dispositif pour le financement de la recherche, l'accompagnement de la formation et la promotion des enseignants ; iii) la valorisation des résultats de recherche et la visibilité de l'UAC sur le plan national, régional et international ; et iv) le développement de la recherche scientifique et l'innovation des structures de recherche.

3.1. RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE RECHERCHE SUR LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DU BENIN ET LES PRIORITES DU GOUVERNEMENT

3.1.1. Suivi de la réforme de la procédure pour l'organisation des soutenances des thèses de doctorat

Dans le but d'améliorer le processus de soutenance des thèses de doctorat à l'UAC, une révision des conditions de délivrance de l'autorisation de soutenance de thèse a été opérée. Les nouvelles dispositions portent sur :

- le mode de soutenance du candidat : présentiel uniquement pour le candidat ;
- le mode de participation des membres du jury : hybride, présentiel et en ligne ;
- le nombre de points de thèse avant la soutenance : preuve de la tenue d'au moins trois points de thèse ;
- l'avis des pré-rapporteurs : deux au moins des pré-rapports doivent être favorables. Toutefois, si les recommandations d'un pré-rapport défavorable sont manifestement pertinentes, le quitus de ce dernier est impératif ;

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

- la version de la thèse soumise : preuve de la prise en compte des observations des pré évaluateurs dans la version soumise pour la soutenance ;
- la vérification du taux de plagiat : taux de similarité doit être inférieur à 20% selon les recommandations du CAMES.

3.1.2. Uniformisation des pratiques académiques au niveau des écoles doctorales

En attendant la prise des arrêtés d'application des décrets : n°2022-151 du 02 mars 2022 fixant le cadre de la création et de l'organisation des chaires dans les universités publiques du Bénin et n°2022-152 du 02 mars 2022 fixant le cadre général de création et d'organisation des écoles doctorales dans les universités publiques du Bénin, l'UAC s'est engagée dans une démarche d'harmonisation des pratiques de conduite des travaux de thèse dans les écoles doctorales. Des ateliers d'échanges entre la Commission Permanente des Experts chargée des Etudes de Troisième Cycle (CPE-ETC), les Directeurs et Directeurs adjoints des écoles doctorales, et les coordonnateurs des formations doctorales ont été organisés et les conclusions se présentent comme suit :

- l'uniformisation de la moyenne d'admission en thèse à l'UAC qui est de 14 sur 20. Elle est calculée selon le même mode pour toutes les écoles doctorales et se base sur les moyennes obtenues au cours du cursus de Master (S1, S2, S3 et S4). La note de soutenance ne peut être utilisée comme seule note pour l'admission en thèse et ne peut excéder 25% de pondération dans le calcul ;
- le recrutement des doctorants doit être assuré par le sous-comité scientifique et pédagogique de la formation doctorale à laquelle le candidat postule ;
- les membres du comité de thèse sont proposés par le Directeur de thèse, qui soumet la liste pour avis à la formation doctorale (sous-comité scientifique et pédagogique), puis nomination par le Directeur de l'école doctorale. Tout changement de membre du comité de thèse doit être motivé et notifié à la formation doctorale pour avis ;
- la désignation des pré-rapporteurs de thèse est répartie entre la formation doctorale et le directeur de thèse. La formation doctorale désigne le rapporteur interne et le directeur de thèse les deux rapporteurs externes sur la base de leur curriculum vitae (à fournir à la formation doctorale) montrant leur domaine de compétence en rapport avec le sujet de thèse. Aucun membre d'un comité de thèse, ni co-auteur de publication scientifique avec le doctorant ne peut être désigné pré-rapporteur de la même thèse ;
- l'obligation des cours doctoraux pour tous les doctorants quelle que soit l'école doctorale.
- La semestrialisation des formations doctorales avec l'obligation pour chaque formation doctorale de se doter d'une table de spécification.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

3.1.3. Encadrement de qualité des travaux de thèse de doctorat

Certains points énumérés ci-dessus s'inscrivent dans l'amélioration de la pratique d'encadrement des thèses de doctorat de l'Université d'Abomey-Calavi. Dans le souci d'assurer un encadrement de qualité des travaux de thèse, de nouvelles dispositions ont été prises depuis 2022 à savoir : la limitation du nombre de doctorant par encadrant à 5 (dont au plus 3 en direction unique et 2 en cotutelle ou co-encadrement) par année académique. Tout encadrant ayant atteint 5 doctorants ne peut en prendre un autre (quel que soit le mode d'encadrement) sans en avoir fait soutenir au moins 1. Les laboratoires accrédités selon les nouvelles procédures sont les seuls à accueillir les doctorants soutenus par le budget national. Au cours de cette deuxième année de fonction de l'équipe rectorale, la principale tâche a consisté à faire respecter ces dispositions par toutes les écoles doctorales. A cet effet, un courrier de rappel a été envoyé dans toutes les Ecoles doctorales.

3.1.4. Autorisation des soutenances de thèses de doctorat dans les Ecoles Doctorales suivant les nouvelles procédures

La formation des docteurs est un pilier important du renforcement de capacités et de formation de la relève de qualité. D'octobre 2022 au 31 octobre 2023, au total 269 thèses de doctorat ont été autorisées et soutenues, dont 45 par des femmes. La Figure 2 présente le nombre de thèse soutenue dans chaque Entité de l'UAC.

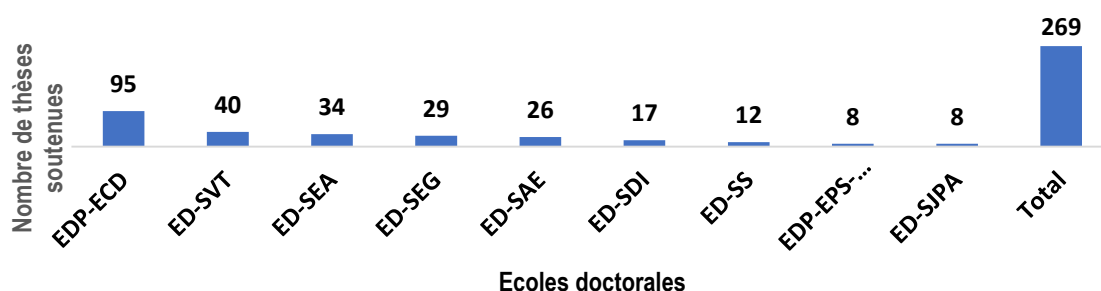


Figure 1 : Nombre de thèses de doctorat soutenues par école doctorale de l'UAC en 2023

EDP-ECD : Ecole Doctorale Pluridisciplinaire Espaces Cultures et Développement ;
ED-SEA : Ecole Doctorale Sciences Exactes et Application ;
ED-SAE : Ecole Doctorale Sciences Agronomiques et de l'Eau ;
ED-SEG : Ecole Doctorale des Sciences Economiques et de Gestion ;
ED-SVT : Ecole Doctorale des Sciences de la Vie et de la Terre ;
ED-SJPA : Ecole Doctorale des Sciences Juridiques Politiques et Administratives ;
ED-SDI : Ecole Doctorale des Sciences de l'Ingénieur ;
EDP-EPS-DH : Ecole Doctorale Pluridisciplinaire Education Physique et Sportive-Développement Humain ;
ED-SS : Ecole Doctorale des Sciences de la Santé.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

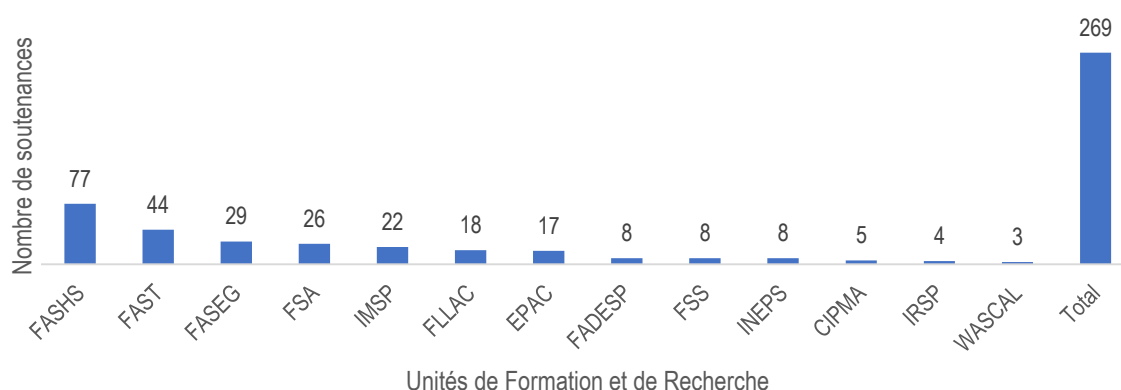


Figure 2 : Nombre de thèses soutenues par entité de l'UAC

3.2. SUIVI DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS – CHERCHEURS POUR LEUR PROMOTION DANS LES DIFFERENTS GRADES DU CAMES

L'avancement en grade des enseignants de l'Université d'Abomey-Calavi est l'une des priorités des autorités. L'équipe rectorale a activement travaillé à la planification et au suivi du processus de constitution des dossiers de candidature pour la session des Comités consultatifs interafricains (CCI) 2023.

Pour obtenir de meilleurs résultats, quatre dispositifs d'évaluation des dossiers de candidature dont trois pour les dossiers physiques et un pour les e-dossiers ont été mis en place suite à l'appel à candidature. Sur un total de 204 potentiels dossiers de candidature attendus, 164 candidats ont été présentés aux CCI 2023 après les résultats des travaux de la Commission Institutionnelle Locale (CIL).

Pour le compte du concours d'agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion (SJPEG), session de novembre 2023, l'UAC a transmis 13 dossiers de candidature dont cinq pour les Sciences Juridiques et Politiques et huit pour les Sciences Économiques et de Gestion. Les deux dernières épreuves sont prévues pour la période du 10 au 17 novembre à Yaoundé (Cameroun).

Le nombre d'enseignants de l'UAC inscrits sur les différentes listes du CAMES au cours de la session des CCI de juillet 2023 par grade à l'UAC et dans les universités privées est présenté dans la Figure 3. L'UAC a enregistré l'inscription de 24 sur la LAFMA, 78 sur la LAFMC et 35 sur la LAFPT ; et 24 sur la LAFMA, 1 sur la LAFMC et 2 sur la LAFPT pour le compte des universités privées. En termes de performance, 91,67% des candidats ont été inscrits sur la LAFMA ; 97,43% pour la LAFMC et 91,42% pour la LAFPT (Figure 4A). Par contre pour les universités privées, une performance de 87,5% d'inscrits pour la LAFMA et 100% respectivement pour la LAFMC et la LAFPT (Figure 4B).

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

Ces performances sont dues à la qualité du dispositif d'encadrement mis en place par l'équipe rectorale.

En considérant tous les grades, le CTS LSH a enregistré le plus grand nombre d'inscrits (74), suivi des CTS SNA et MPC (Figure 5).

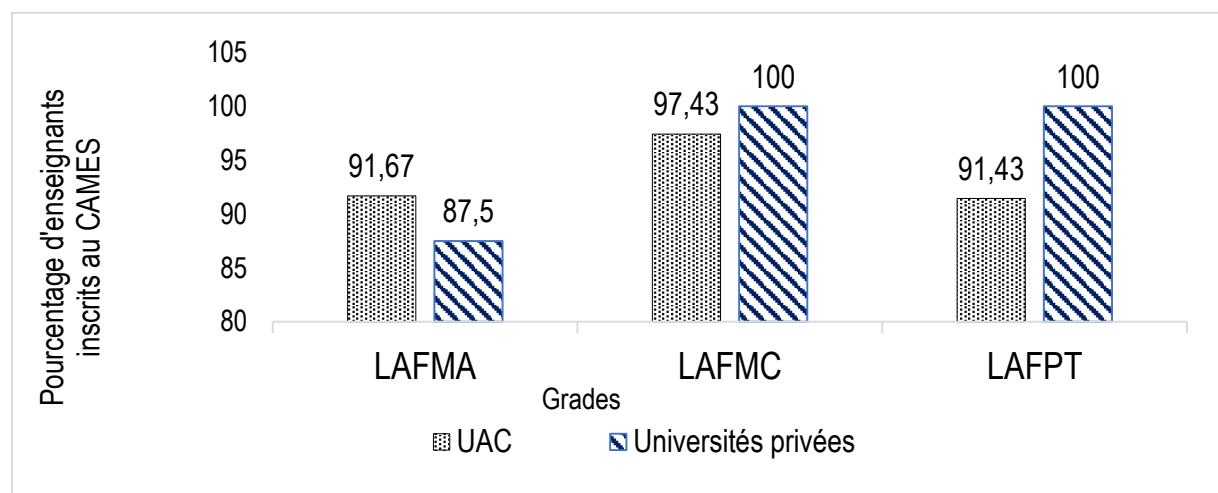


Figure 3 : Nombre d'enseignants du supérieur de l'UAC et des Universités privées cooptées par l'UAC inscrits sur les différentes listes du CAMES

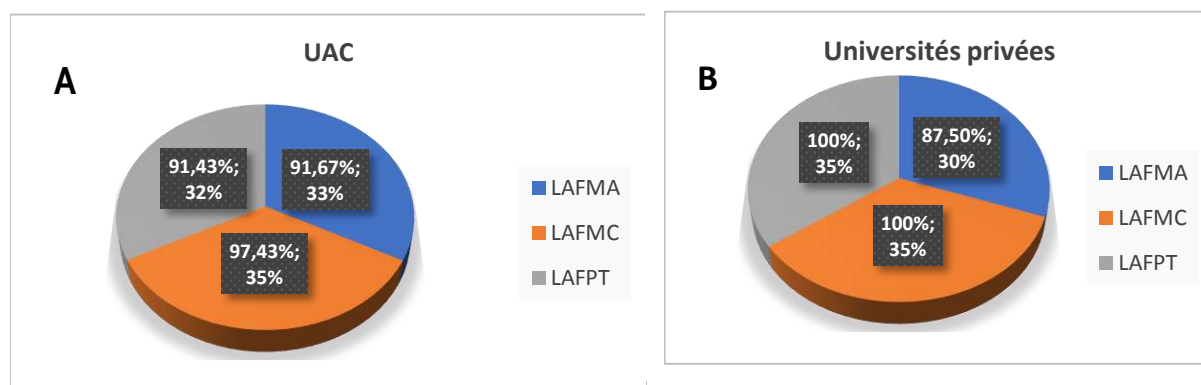


Figure 4 : Performance de l'UAC versus universités privées cooptées selon les différents grades

Le Tableau 4 présente le nombre d'enseignants-chercheurs candidats au concours d'agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion, session de novembre 2023.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

Tableau 4 : Nombre d'enseignants-chercheurs candidats au concours d'agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion, session de novembre 2023

CTS	Nombre de dossiers soumis	Epreuve en ligne (IMSP/Dangbo du 16-29 octobre 2023)	Épreuves en présentiel (Yaoundé/Cameroun du 10-17 novembre 2023)
SJP	5	FADESP : 0 sous-admission sur 3 candidatures ENA : 2 sous-admissions sur 2 candidatures	1
SEG	8	FASEG : 3 sous-admissions sur 8 candidats	3

3.3. PROGRAMMES DE RECHERCHE FINANCES

3.3.1. Clôture du programme des fonds compétitifs de recherche phase III de l'UAC

Au total 16 projets ont été financés dans le cadre du programme des fonds compétitifs de recherche phase III de l'UAC, pour un montant total de 904 972 800 FCFA. Il est initialement prévu que le programme mette sur le marché de l'emploi 48 docteurs, et 141 Masters et le développement de 48 innovations.

Les résultats obtenus au terme du programme sont :

- 20 thèses de doctorat soutenues ;
- 10 innovations produites dont 1 dépôt de demande de brevet ;
- 130 masters formés ;
- Apurement total de toutes les dettes au 30 novembre 2023.

3.4. VALORISATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE ET VISIBILITE DE L'UAC

L'Université d'Abomey-Calavi a fait de la valorisation des résultats de recherche un pilier important de mise en relation du monde de la recherche et du monde socio-économique. Dans sa politique de mise en œuvre, l'université a bénéficié d'un important financement de l'AUF pour la mise en œuvre de deux projets de valorisation : RVRI_UAC (Renforcement du dispositif de valorisation de la recherche-innovation à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin) et VaBRINOV. La durée des deux projets est de 24 mois. Ces projets sont accompagnés au niveau régional dans leur mise en œuvre par le programme VaARRIWA (Valorisation des résultats de recherche et d'innovation en Afrique de l'Ouest).

Le projet RVRI_UAC est porté par le Vice-Rectorat en charge de la Recherche universitaire et la Fondation UAC Startup Valley. Le budget est de 116 224 500 FCFA (177 183 Euros). L'objectif global du projet est de valoriser les résultats de la recherche et de l'innovation produits à l'Université d'Abomey-Calavi. Le projet VaBRINOV est porté

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

par la Faculté des Sciences agronomiques (FSA) avec un budget de 116 392 500 FCFA (177 439,22 Euros). L'objectif global du projet est d'accroître la production d'innovations brevetables ou de haute valeur sociale du Bénin à travers un éveil de l'intérêt des chercheurs pour les droits de propriété intellectuelle et la valorisation socio-économique des résultats de leurs travaux de recherche. Les partenaires du projet au Bénin sont l'ABeVRIT et l'OAPI. Comme résultats obtenus des deux projets :

- la participation à l'atelier régional VaRRIWA à Lomé du 10 au 14 octobre 2022 des équipes de coordination de tous les projets accompagnés par le programme VaRRIWA ;
- une étude diagnostique a été réalisée sur les déterminants du non-recours des acteurs de la recherche à la protection juridique des résultats de recherche et innovation au Bénin ;
- l'organisation de trois séances de vulgarisation des résultats de l'étude dans les Universités publiques du Bénin (UPB) ;
- la participation au 1^{er} Salon de la Valorisation des Résultats de Recherche et de l'Innovation (SaVARRI) à Lomé du 18 au 20 septembre 2023 des équipes de coordination de tous les projets accompagnés par le programme VaRRIWA ;
- Dépôt de 15 demandes de brevets d'innovations technologiques à l'OAPI ;
- Création des bureaux de transfert de technologie (BTI).



Quelques photos des bénéficiaires et des membres de la coordination des projets aux différentes activités (formation ; atelier régional ; salon de la valorisation)

3.5. POURSUITE DE LA REFORME DES LABORATOIRES DE RECHERCHE

Considérant la pléthore de laboratoires de recherche enregistrés à l'UAC, la dynamique de la réforme engagée à travers la fusion des unités de recherche et la mutualisation des équipements se poursuit progressivement.

A l'issue de la première phase d'études des dossiers, et en attendant la prise des arrêtés d'application du décret N° 2022-152 devant clarifier l'ancrage institutionnel des laboratoires de recherche dans les universités publiques du Bénin 22 laboratoires ont obtenu l'autorisation d'exercice d'activités de recherche. Le graphe de la Figure 8 présente la répartition des laboratoires de recherche autorisés par école doctorale.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

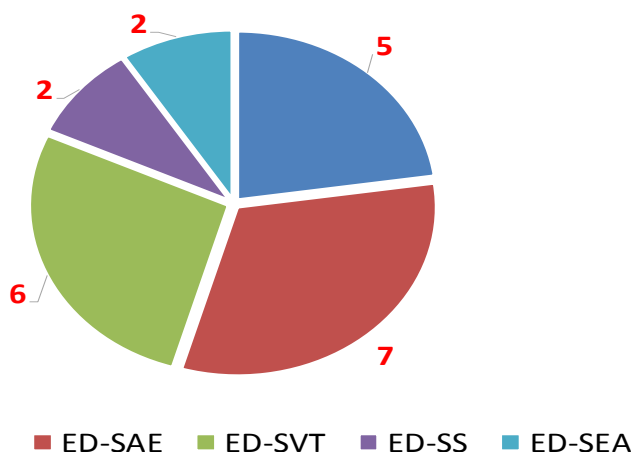


Figure 8 : Répartition des laboratoires ayant obtenu l'autorisation d'exercice par école doctorale

3. 6. AUTRES ACTIVITES DE RECHERCHE

3.6.1. Mise en ligne des publications des enseignants de l'UAC

Dans le but de diffuser les résultats de recherche et positionner l'Université d'Abomey-Calavi parmi les meilleures universités d'Afrique et du monde, des publications d'enseignants du supérieur de l'UAC ont été mises en ligne sur le site Internet de l'UAC : www.bec.uac.bj afin de faciliter l'accessibilité des résultats de recherche. Ce travail réalisé sous la direction du Vice-Rectorat en charge de la Recherche universitaire, a servi de preuve pour le paiement des primes de publication aux enseignants du supérieur de l'UAC. Tous les enseignants de l'UAC ayant régulièrement déposé leurs productions scientifiques ont été payés au titre de l'année 2023.

3.6.2. Organisation de la 1^{ère} édition des journées des sciences et de l'innovation (JSI)

Du 20 au 22 décembre 2022, l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) a organisé la première édition des journées des sciences et de l'innovation afin de réfléchir sur les voies de transformation des résultats de recherche des laboratoires en solutions applicables de développement. Le thème de cette première édition est : « Innover pour l'employabilité des diplômés : contribution des laboratoires de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) ». Ces journées ont été marquées par des communications, des cafés scientifiques, des échanges et l'animation des stands où les participants, surtout les acteurs privés ont directement pris contact avec les laboratoires. Les JSI ont également connu la compétition des laboratoires, afin de primer les cinq (5) meilleures inventions. Cet événement phare pour le rayonnement de l'UAC a enregistré la participation de 2426 acteurs et visiteurs des stands des laboratoires, dont les acteurs du privé, la participation de 35 laboratoires sur les 60 nouvelles formations

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

de laboratoire, et la présentation de 34 innovations comme résultats de recherche, dont 14 ont été mis en compétition.

Les JSI ont été rehaussées par la présence de Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

3.6.3. Organisation de la 1^{ère} édition des Journées de la Conservation de la Biodiversité (JCB)

Du 25 mai au 1^{er} juin 2023, le Jardin botanique et zoologique Edouard ADJANOHOOUN (JBZ-EA) a organisé la première édition des Journées de la Conservation de la Biodiversité (JCB) afin de : (i) se révéler davantage au monde extérieur pour faire connaître ses activités, (ii) enrichir son site par de nouvelles essences forestières et (iii) participer activement à la reconstruction des forêts reliques du sud-Bénin dans le cadre de la lutte contre la désertification, les effets des changements climatiques et de la promotion de la diversité biologique au Bénin. Le thème de cette première édition est : « Célébrons autrement la Journée Nationale de l'Arbre au Jardin botanique et zoologique Edouard ADJANOHOOUN (JBZ-EA) de l'Université d'Abomey-Calavi ». Au total, cinq activités ont été réalisées à savoir :

- (i) la mise en place d'une pépinière permanente pour les espèces rares, endémiques et menacées de disparition (inscrites sur la liste rouge de l'Union Internationale de la Conservation de la Nature et celle du Bénin) ;
- (ii) l'exposition-vente de plantes rares, menacées, ornementales et fruitières ;
- (iii) la distribution de 3000 plants d'espèces rares, endémiques et menacées de disparition aux autorités décanales, rectorales et communales et sociétés civiles pour la célébration de la JNA 2023 ;
- (iv) la Célébration de l'édition 2023 de la Journée nationale de l'Arbre par la mise en terre de 225 plants d'espèces rares, endémiques et menacées de disparition au JBZ-EA ;
- (v) l'organisation d'un séminaire scientifique le 31 mai en prélude à la JNA au cours duquel quatre communications ont été données. Les thèmes sont : a) Etat des lieux des JNA ; b) Etat de conservation des forêts reliques du Sud-Bénin ; c) Réhabilitation des forêts reliques du Sud-Bénin : Un livre d'Or pour la forêt de Drabo ; d) Enjeux d'intégration des forêts reliques dans le réseau d'aires protégées au Bénin. Le séminaire a connu la participation de 85 participants dont deux autorités rectorales, 22 enseignants-chercheurs, huit chercheurs, trois Forestiers, 11 Post-Docs, 26 étudiants, quatre journalistes, cinq représentants d'ONG et quatre représentants de la Mairie d'Abomey-Calavi. La Figure 10 présente quelques images marquant l'évènement.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE



Quelques photos montrant l'activité (A : photo de famille après le lancement du séminaire ; B et C : mis en terre de plants au JBZ-EA par le Vice-Recteur chargé des Affaires Académiques et le Maire de la Commune d'Abomey-Calavi ; D : remise de plants aux représentants de l'Amicale des Femmes du Ministère des Finances)

3.6.4. Réhabilitation du Jardin Botanique et Zoologique Edouard ADJANOHOUN (JBZ-EA)

Dans sa stratégie de maintien comme un centre de référence de la biodiversité au niveau national et international, quelques activités ont été réalisées pour la réhabilitation du JBZ-EA. Il s'agit de : i) l'achèvement de la construction de la clôture du JBZ-EA, ii) la photographie aérienne complète du site et iii) la réfection de l'ombrière des orchidées.

3.6.5. Perspective de réforme de l'Herbier National du Bénin

L'Herbier National du Bénin (HNB) est une structure nationale qui a pour missions de promouvoir les savoirs, les technologies, l'innovation, la recherche appliquée et fondamentale et les services à la communauté dans les domaines suivants : la taxonomie et la biosystématique végétale, la botanique, l'écologie végétale, l'ethnobotanique, la biodiversité, la pharmacopée, l'aménagement des milieux naturels, la gestion et la conservation des ressources phylogénétiques et l'enseignement de la biologie végétale. Dans le but de régulariser la situation institutionnelle de l'herbier national et de faciliter la captation de fonds pour son fonctionnement, une commission a été mise en place pour la rédaction d'un projet d'arrêté pour rattacher l'Herbier au conseil scientifique et pour fixer ses attributions, son organisation et son fonctionnement.

3.6.6. Organisation du VIII^{ème} Colloque des Sciences, Techniques et Cultures de l'Université d'Abomey-Calavi

Du 25 au 29 septembre 2023, l'Université d'Abomey-Calavi a organisé la VIII^{ème} édition du colloque des Sciences, Cultures et Technologies sous le thème « valorisation des savoirs endogènes, gage d'un développement durable ». Traditionnellement organisé tous les

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

deux ans depuis 2007, l'édition de 2019 n'a pas pu tenir du fait de la survenue de la crise sanitaire de covid-19. Cette édition de 2021 a été organisée en mode hybride, combinant les participations présentielle et en ligne. Au total 1222 participants, dont 22% de femmes, ont été enregistrés venant de 22 pays (Bénin, Togo, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Congo-Brazzaville, Niger, Sénégal, Tchad, Mali, Cameroun, Congo-Kinshasa, Guinée, Belgique, Nigeria, Afghanistan, Afrique du Sud, Andorre, Belize, Canada, France, Gabon, Ghana). Le Bénin a enregistré le maximum de participants (73%), suivi du Togo (15%) et du Burkina Faso (4%). Au total 885 communications ont été présentées dont 39 en posters. Les communications orales ont été faites dans les 5 domaines principaux que sont : Sciences naturelles et Agronomiques (47%) ; Arts, Lettres et Sciences humaines (22%) ; Sciences de la Santé et des Activités physiques et Sportives (9%), Sciences exactes et Sciences de l'Ingénieur (15%) ; et Sciences juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion (7%).

3.6.7. Organisation de la 2^{ème} édition des doctoriales de l'Université d'Abomey-Calavi

Parallèlement à la VIII^{ème} édition du colloque de l'UAC, il a été organisé en partenariat les Centres d'Excellence d'Afrique (CEA) de l'UAC, la 2^{ème} édition des doctoriales de l'UAC, du 26 au 29 septembre 2023. Elles ont connu la participation de 357 doctorants dont 27% de femmes. Les communications ont été faites en sept ateliers à savoir : Sciences Naturelles et Agronomiques (43%) ; Eau, Assainissement et Changements Climatiques (15%) ; Sciences mathématiques, Physiques, Chimiques et Informatiques (10%) ; Sciences de la Santé (10%) ; Energie, Environnement et Infrastructures de Transport (8%) ; Sciences économiques, de Gestion, Juridiques, Politiques et Administratives (7%) ; Sciences humaines, de l'Éducation, Lettres et Arts (6%).

Onze pays et 16 universités étaient représentés, à savoir : UAC, UNA, UNSTIM et UP (Bénin) ; Universités de Lomé et de Kara (Togo) ; Université de Kinshasa (Congo) ; ZIE (Burkina Faso); Universités de Yaoundé 2 et de Dschang (Cameroun) ; University of Development Studies et Kwame Nkrumah University of Science and Technology (Ghana) ; UCAD (Sénégal) ; l'Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) ; Wageningen University (Pays-Bas); Université de Grenoble-Alpes (France). Au cours de ces doctoriales, sept prix ont été décernés pour les deux concours dont 4 pour la compétition « je pitche ma thèse en 180s » et trois pour les posters.

Le concours « je pitche ma thèse en 180 secondes » organisé au cours de ces doctoriales, a connu la participation de 24 doctorants dont 3 femmes. Sur les sept prix attribués lors de cette édition des doctoriales, quatre sont revenus aux femmes.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

3.6.8. Autres appuis du Conseil Scientifique

Plusieurs appuis ont été accordés à la communauté universitaire dans le but de promouvoir les résultats de recherche, ainsi que la carrière scientifique des chercheurs de l'UAC. Il s'agit entre autres de :

- la co-organisation des Journées Scientifiques Internationales de Lomé (JSIL) du 17 au 21 octobre 2022 ;
- l'appui à la participation de 15 enseignants-chercheurs à des colloques divers par l'achat du titre de transport ;
- l'autorisation de l'organisation de 12 manifestations scientifiques par les laboratoires et centres de recherche de l'UAC ;
- la participation de l'UAC à la 45^{ème} session des CCI/CAMES 2023 ;
- la participation de l'UAC au 21^{ème} concours d'agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de Gestion à Yaoundé (Cameroun).
- la mise en place du comité ad'hoc chargé de la mise en place d'un comité de clairance éthique pour la recherche à l'UAC ;
- la participation de l'UAC au colloque international de Kara du 11 au 15 septembre 2023 à travers la mise à disposition d'un bus pour le transport des participants de l'UAC.

3.7. NIVEAU D'EXECUTION DU BUDGET DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Pour un total de 511 192 500 francs CFA alloués au Conseil scientifique au titre de l'année 2023, 78,74 % du crédit a été consacré au financement des activités de recherche.

Concernant la rubrique "renforcement du dispositif de la recherche scientifique", un montant total de 90 000 000 Francs CFA a été ordonnancé dans le cadre de l'organisation du 8^{ème} colloque de l'UAC et 110 480 000 F CFA pour l'apurement des dettes des projets fonds compétitifs de recherche phase III et les soutenances de thèses de doctorat (Tableau 5).

Tableau 5 : Point d'exécution budgétaire du Conseil Scientifique

N°	Libellés	Montant prévisionnel (FCFA)	Montant exécuté (FCFA)	Taux d'exécution (%)
01	Crédits alloués au Conseil Scientifique	511 192 500	261 989 640	51
02	Crédits consacrés à la recherche	452 531 750		42,78
	Renforcement de dispositif de la recherche scientifique		128 645 396	
	Valorisation des résultats de recherche		64 950 874	

4. AMELIORATION DE LA COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE ET INSTITUTIONNELLE

Le Vice-Rectorat en charge de la coopération interuniversitaire, des partenariats et de l'Insertion Professionnelle a entrepris une série d'initiatives visant à renforcer les liens tant nationaux qu'internationaux avec l'Université d'Abomey-Calavi. La mise en œuvre de ces initiatives a été rendue possible grâce à la vigueur et à l'engagement des différents services relevant du Vice-Rectorat. Les domaines d'intervention prioritaires se sont articulés autour de la coopération nationale, de la coopération internationale et de l'insertion professionnelle.

4.1. SIGNATURE ET SUIVI DES ACCORDS

4.4.1. Signature d'accords de coopération et de mobilités

- **Sur le plan national**

Les quinze (15) accords, toutes catégories confondues, signés se répartissent comme suit : six (06) accords-cadres, deux (03) accords sectoriels et trois (06) conventions de codirection. (Figure 11).

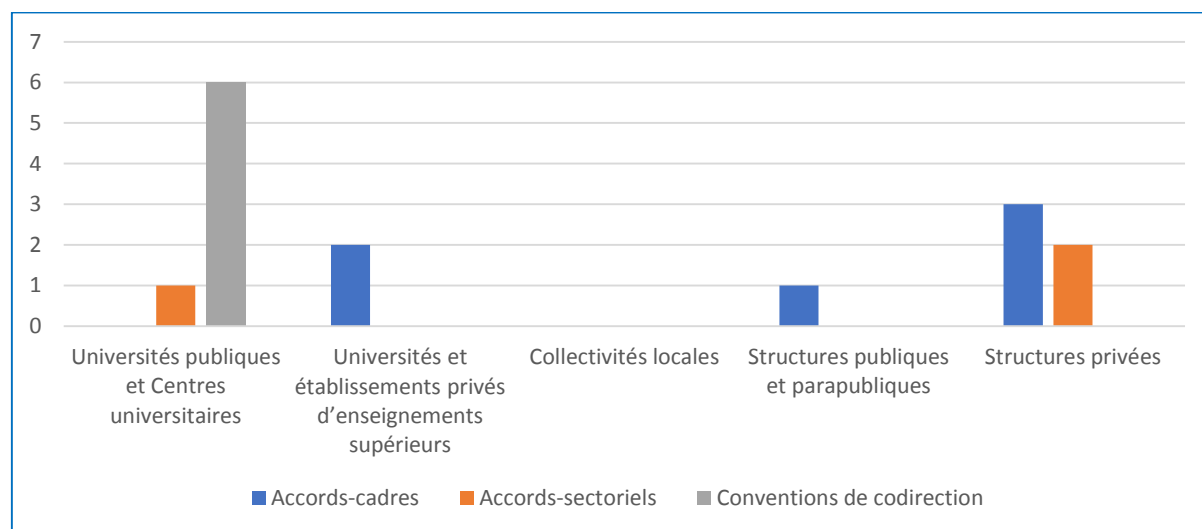


Figure 5: Répartition des accords signés par catégorie de partenaires du 01/10/2022 au 30/09/2023

Source : SRUONB (2023)

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

Les accords de partenariats signés sont présentés dans le Tableau 6:

Tableau 6 : Accords de partenariats signés

Catégories Type D'accords	Universités publiques et Centres universitaires	Universités et établissements privés d'enseignements supérieurs	Collectivité s locales	Structures publiques et parapubliques	Structures privées	Total
Accords-cadres	00	02	00	01	03	6
Accords- sectoriels	01	00	00	00	02	3
Conventions de codirection	06	00	00	00	00	6
TOTAL	7	02	00	1	05	15

Source: SRUONB (2023)

- **Sur le plan international**

Au cours de la période d'octobre 2022 à octobre 2023, treize (13) accords et conventions de financement ont été signés par le Recteur dans le cadre de la mobilisation des ressources externes pour soutenir les efforts de développement. Quelques exemples d'accords de conventions de financement signés dans le cadre de divers programmes et projets mis en œuvre à l'UAC :

- convention de financement du projet 101082552-Mimin gagné par le consortium établi par l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) avec Helsingin Yliopisto (UH) de la Finlande, Metropolia Ammattikorkeakoulu Oy (METROPOLIA), Linköpings Universitet (LIU) de la Suède, Université de Parakou (UP) et l'Université nationale des Sciences, technologies, ingénierie et Mathématiques (UNSTIM) du Bénin d'une valeur de 800 000 Euros pour une durée de 3 ans, coordonné par le Dr Victorien DOUGNON de l'Ecole polytechnique d'Abomey-Calavi ;
- Convention d'exécution du projet Peanut Quality-PPQ financé par l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES) du Royaume de Belgique (ARES) à hauteur de 499 077 Euros, piloté par le Professeur Paulin AZOKPOTA de la Faculté des Sciences agronomiques de l'UAC ;
- Accord de subvention du projet de recherche BenCout-Agrodur « Systèmes de cultures intégrés à l'élevage bovin et amélioration des chaînes de valeurs lait et viande en Afrique de l'Ouest : Une évaluation des trade-offs » financé à hauteur de cinquante-trois millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille deux cent soixante francs CFA (53 985 260 FCFA) par l'ONG Environnement Développement Action pour

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

une Protection Naturelle des Terroirs – ENDA PRONAT, ledit sera coordonné par la Chaire de l'Organisation mondiale du Commerce en Commerce inclusif et Développement durable (OMC-CIDI) de l'UAC.

- Convention de financement établie entre l'Université d'Abomey-Calavi et Alliance Biodiversity International/International Center for Tropical Agriculture (CIAT) dans le cadre de la mise en œuvre du projet "Fruit and Vegetables for Sustainable Healthy Diets (FRESH)" à l'UAC d'une valeur de 14 990 \$ US.

Huit (08) accords de mobilités internationales ont été signés dans le cadre du projet Erasmus+ Key action financé par l'Union européenne. Il s'agit des accords qui dans leur phase de mise en œuvre permettront aux acteurs (étudiants, enseignants, personnel administratif et technique de la communauté universitaire d'Abomey-Calavi) de bénéficier de financement pour effectuer des séjours de formation, d'enseignement et de recherche au sein des universités partenaires au projet. Des nouveaux partenariats de mobilité, recherche et scientifiques sont signés (Tableau 7)

Tableau 7: Nouveaux partenariats de mobilité, recherche et scientifiques signés

Années	Accords de coopération	Accords de financement	Conventions de cotutelle/ codirection thèse	Conventions codirection Master	Conventions de mobilité	Avenants	Total
2022-2023	27	13	11	04	20	08	83
Totaux							83

• Mécanisme de suivi-Evaluation des accords

Dans un bon suivi et une bonne dynamisation des accords signés, une plateforme <https://fichepartenaire.uac.bj/> est créé pour permettre aux partenaires de renseigner leur point d'activités avec l'UAC. A cet effet, un atelier de traitement et d'analyse des résultats de suivi et de viabilité des accords de partenariat est réalisé du 25 au 28 juillet 2023. A l'issue de l'atelier, des résultats ont été obtenus et des défis sont envisagés pour l'an 3. Au total, 34,4% (35 sur 96) des partenaires nationaux de l'UAC ont renseigné leurs points d'activités à travers le lien : <https://fichepartenaire.uac.bj/>. Malheureusement, les collectivités locales, les universités publiques et les centres de recherche ont été absents, même avec après relances. Les données traitées et analysées ont porté sur 34,4 % (33 sur 96) des partenaires qui ont renseigné leur point d'activité dans le délai. Cet atelier a permis d'avoir entre autres la classification des partenaires par catégories, la proportion de partenaire ayant exécuté des activités depuis la signature des accords de partenariat, l'exécution des activités par type de partenaire, l'implication des partenaires dans des activités des services du Rectorat et des UFRs, les difficultés et les doléances des partenaires. Sur les 33 partenaires, la répartition par catégories de partenaires se présente sur la Figure 12.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

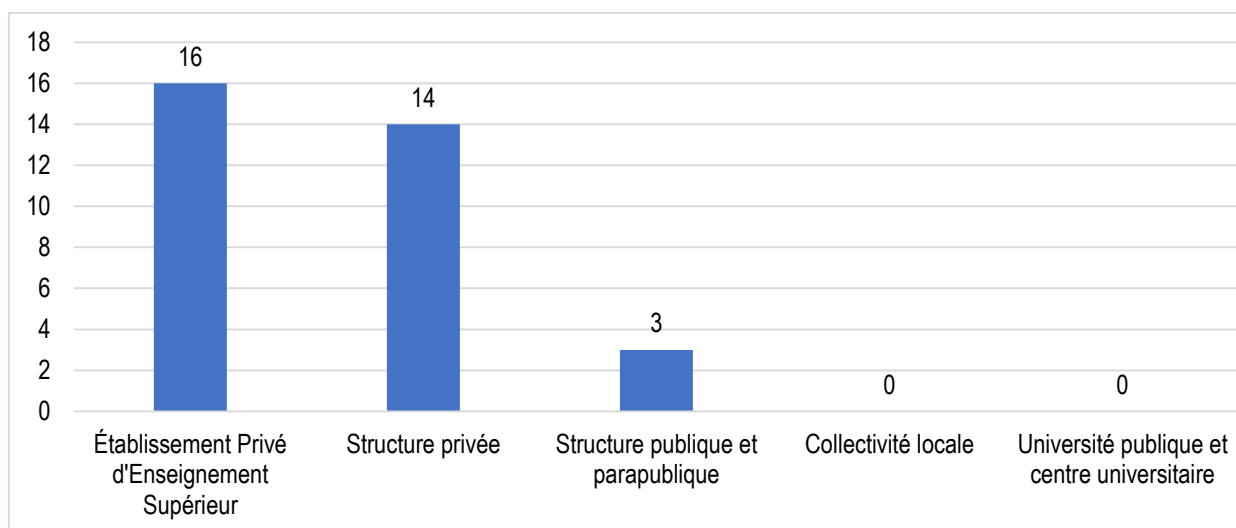


Figure 6 : Classification des partenaires par type

Source : SRUONB (2023)

Comme indiqué sur la Figure 13, parmi les 33 partenaires, 59% ont réalisé des activités avec l'UAC contre 41 % qui n'ont réalisé aucune activité depuis la signature de l'accord.

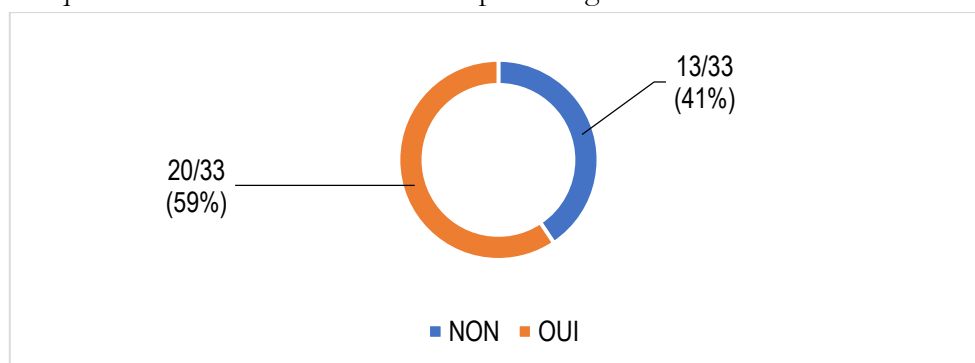


Figure 7: Proportion de partenaire ayant exécuté des activités depuis la signature des accords de *partenariat*

Source : SRUONB, (juillet 2023)

Les activités se répartissent par type de partenaires comme illustrées sur la Figure 14.

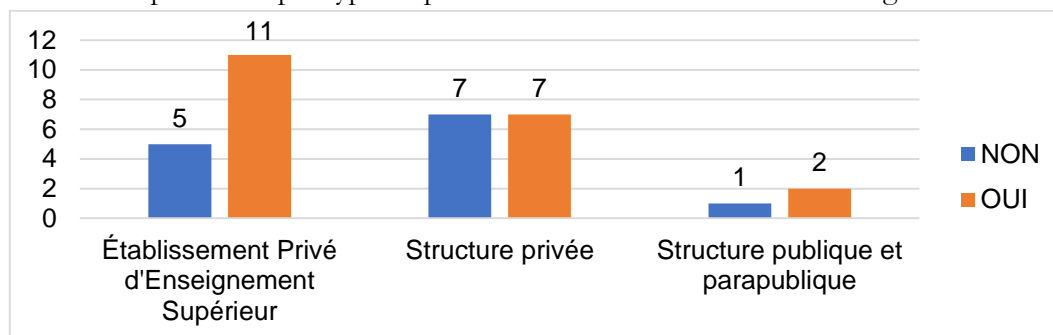


Figure 8: Exécution des activités par type de partenaire

Source : SRUONB (juillet 2023)

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

- **Fruits des partenariats**

- ✓ **Don de mobilier et d'ordinateurs par l'Ambassade Américaine**

Les équipements offerts au cours de la dernière année comprennent du mobilier de bureau (tables amovibles et chaises), des ordinateurs Chromebook, des sièges pour l'espace d'attente, un projecteur et un tableau de projection, un mini podium démontable. Cet arsenal de matériels permet d'avoir un espace convivial et équipé pour les formations et activités de langue au bénéfice notamment de l'université.

- ✓ **Construction d'un pôle d'innovation Technologique à l'UAC**



Construction d'un pôle d'innovation technologique grâce à l'appui du Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD)



Ouverture d'un centre d'apprentissage de la langue russe à l'UAC

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

4.2. MOBILISATION DE RESSOURCES

4.2.1. Appui des établissements et enseignants pour la rédaction et la soumission de dossiers aux appels à projets internationaux

Le Service de la Coopération internationale a appuyé les établissements et enseignants de l'Université d'Abomey-Calavi pour la rédaction et la soumission de dossiers aux appels à projets internationaux. Ceci à travers un appui technique et institutionnel. Au total, une vingtaine de porteurs de projets ont reçu le soutien du SCI de la phase d'élaboration à la soumission. En réponse à l'appel à projets internationaux lancé par l'Union européenne, le Service de la Coopération internationale de l'UAC a appuyé plusieurs enseignants de l'UAC dans la phase de rédaction et soumission de leurs projets de programmes de concert avec les partenaires européens. Le nombre de projet gagné ainsi que les bailleurs respectifs se présentent comme suit :

- 07 Erasmus+ Capacity Building in Higher Education.
- 01 The World Vegetable Center.
- 01 Seeding Labs;
- 01 PARI CEDEAO;
- 02 Partenariat avec l'Enseignement supérieur Africain (PEA) de l'Agence nationale de la Recherche (ANR) de la France ; et
- 02 VaRRIWA de l'Agence universitaire de la Francophonie.

4.2.2. Renouvellement du Programme d'Appui institutionnel (PAI) belge financé par l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES)

Dans une démarche d'anticipation pour un fonctionnement cohérent du programme 5 d'Appui Institutionnel Belge à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC-ARES-AI/P5), une proposition de charte a été rédigée. Ladite charte a été finalisée et adoptée comme outil de fonctionnement une fois le programme formulé. Cette formulation a été effectuée lors de la mission de formulation des partenaires belges à l'UAC dans la semaine du 23 janvier 2023.

4.2.3. Atelier de formation et de réflexion sur la mise en place d'un cadre institutionnel à l'UAC pour le montage et la gestion de projets en réponse à des appels à projets internationaux.

L'an deux mille vingt-et-deux et du mercredi 16 au vendredi 18 novembre 2023, s'est tenue à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), un atelier de formation sur l'administration des services d'accompagnement dans le montage et la gestion administrative et financière des projets gagnés à l'UAC. Cet atelier de formation et d'échanges a pour but d'outiller les enseignants-chercheurs et le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS) de

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

l'UAC sur l'administration des services d'accompagnement dans le montage et la gestion administrative et financière des projets, une expertise complète que l'UAC ambitionne de mettre désormais au service de ses enseignants-chercheurs porteurs de projets. L'expert formateur venu du Sénégal a eu le temps de diagnostiquer, via une collecte de données auprès des porteurs de projets de l'UAC, la situation de ladite université dans le domaine et a ainsi fait des propositions de mise en place d'une structure centralisée que l'UAC pourrait adapter. Cette initiative de l'UAC a été fortement soutenue par l'Agence Universitaire pour la Francophonie (AUF) qui a pris en charge les incidences financières relatives à la mission de l'expert.



Monsieur KULIKOV DMITRY, Vice-Recteur chargé de la Science de l'Université d'État de l'Éducation, accompagné pour la circonstance de Monsieur Igor Evdokimov, Ambassadeur de la Fédération de Russie près le Bénin

4.2.4. Foire aux bourses et aux projets

Depuis 2018, le Service de la Coopération Internationale (SCI) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) organise la foire aux bourses et projets, dans le but de mettre en lumière les initiatives de l'UAC en matière de mobilisation de ressources extérieures pour le financement de la recherche. La 5^{ème} édition de cette foire a eu lieu dans les amphithéâtres HOUDEGBE et ETISALAT de l'Université d'Abomey-Calavi, les mercredi 2 et Jeudi 3 Novembre 2022. Pour cette édition, le domaine de connaissance choisi est **l'Intelligence artificielle**, avec comme partenaire technique **Bordeaux INP**.

4.2.5. Session d'information des étudiants de l'université d'Abomey-Calavi sur the Rhodes Scholarship

Le mardi 25 juillet 2023, s'est tenue dans la salle audiovisuelle de l'Ecole polytechnique d'Abomey-Calavi, une session d'informations des étudiants de l'Université d'Abomey-Calavi sur la Bourse Rhodes "The Rhodes Scholarship". Ladite session a été animée par Madame Elizabeth Nwarueze, boursière honoraire et Ambassadrice du programme de bourses pour l'Afrique de l'Ouest. L'objectif de cette mission était de leur faire connaître le programme, les conditions de soumission de dossiers de candidature et les avantages accordés aux bénéficiaires. Créée par le testament de Cecil John Rhodes en 1902, la bourse Rhodes a plus d'un siècle d'existence et fait partie des plus anciens prestigieux programmes internationaux de bourses d'études au monde. Elle permet aux bénéficiaires de poursuivre leurs études supérieures à l'Université d'Oxford, l'une plus prestigieuse université du monde. La bourse Rhodes est une bourse d'études supérieures accordée aux meilleurs étudiants du monde pour continuer les études à l'Université d'Oxford au Royaume-Uni. Elle couvre entièrement les frais de formation, les frais d'obtention d'un visa d'étudiant, le déplacement, l'assurance santé, la documentation et les frais d'allocations de subsistance mensuelle des bénéficiaires.

4.2.6. Lancement des appels à candidature pour le recrutement de boursiers et personnel académique et administratif dans le cadre des projets de mobilités interuniversitaires

Les sélections sont effectuées et les bourses sont attribuées

- Appel à candidature pour le recrutement de 4 boursiers (02 doctorants et 02 personnels académiques) dans le cadre du projet ERASMUS + KA107 entre l'UAC et l'Université de Malaga
- Appel à candidature pour le recrutement de 02 dans le cadre de la Bourse offerte par l'Université de Namur en Belgique
- Appel à candidature pour le recrutement de 02 étudiants dans le cadre de la Bourse de l'Association Weitblick en Allemagne
- Appel à candidature pour le recrutement de 4 boursiers (02 doctorants et 01 personnel administratif) dans le cadre du projet ERASMUS + KA107 entre l'UAC et Babes Bolyai en Roumanie.
- Appel à candidature pour le recrutement de 4 boursiers (02 doctorants et 02 Masters) dans le cadre du projet ERASMUS + KA107 entre l'UAC et l'Université de Sapienza en Italie.
- Appel à candidature pour le recrutement de 2 boursiers de niveau Master dans le cadre du projet ERASMUS + KA107 entre l'UAC et l'Université d'Helsinki en Finlande.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

4.3. MOBILITES UNIVERSITAIRES

Les résultats de la mise en œuvre des mobilités durant cette année sont très satisfaisants. Au total plus 90 mobilités entrantes et sortantes des étudiants et du personnel académique et administratif ont été réalisées. L'effectif des participants aux mobilités réalisées dans les universités partenaires se présentent comme suit :

4.4. QUELQUES VISITES

L'UAC a reçu un nombre conséquent de délégations de partenaires universités et institutionnels pour des visites de travail et mission de prospection. Comme invité de marque, l'UAC a reçu :

- Son Excellence, Monsieur RICARDO GARCÍA NÁPOLES Ambassadeur la République de Cuba près le Bénin,
- Son Excellence Monsieur Maher KHEIR, Ambassadeur la République du Liban près le Bénin,
- Son Excellence Monsieur Juan Ignacio SELL, Ambassadeur du Royaume de l'Espagne près le Bénin avec résidence au Nigéria,
- Une délégation de l'Institut de Recherche pour le Développement, conduite par Madame Valérie Verdier, Présidente Directrice générale de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).
- Monsieur KULIKOV DMITRY, Vice-Recteur chargé de la Science de l'Université d'État de l'Éducation, accompagné pour la circonstance de Monsieur Igor Evdokimov, Ambassadeur de la Fédération de Russie près le Bénin.



Délégation de l'Institut national de Recherche en Agriculture et Environnement (INRAE).

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

Mission de formulation du cinquième programme belge d'appui institutionnel à l'UAC

Du 23 au 27 janvier 2023 s'est déroulée sur le campus d'Abomey-Calavi une mission de formulation conjointe du cinquième Programme Belge d'Appui Institutionnel (P5/AI) à l'Université D'Abomey-Calavi (UAC). Regroupant les deux parties (Belge et béninoise) autour d'une table pour des réflexions collectives, la mission visait à asseoir le programme en termes de formulation des objectifs, de définition et planification des activités, d'élaboration du budget de même que l'élaboration de la théorie du changement envisagé par ledit programme. Les travaux de réflexions durant les cinq jours qu'a duré la mission ont connu des participants de profils bien variés. Il y avait d'une part les membres du Groupe de Pilotage (GP) élargi belge et béninois, des assistants des Pilotes d'Atteinte de Résultat (PARs) béninois, des directeurs ou représentants de cinq écoles doctorales qui avaient été rapprochées au cours d'une mission d'identification en 2022, des experts de l'approche « *one health* » et des domaines comme genre, environnement et digitalisation (Cf. liste de présence en annexe).



Photo de famille des membres des GPs Belge et local avec l'équipe rectorale

4.4.1. Mission d'évaluation des instruments de l'ARES ayant eu cours au Bénin de 2017-2022

Du 05 au 10 février 2023, s'est déroulée au Bénin une mission d'évaluation des instruments (projets/programmes) de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES) financés par ce dernier et mis en exécution sur la période de 2017 à 2022. Le but de la mission était d'évaluer l'efficacité et l'efficacité desdits instruments de l'ARES pour mieux comprendre les facteurs de succès et d'échec liés à chacun des instruments concernés afin de suggérer des mesures de corrections des procédures et approches de mise en œuvre de ces différents instruments dans le futur. Pour faciliter cette mission, l'équipe de coordination du programme d'Appui Institutionnel (AI) en cours à l'UAC (P5) a porté un soutien à la consultante ayant en charge l'évaluation en mettant à sa disposition l'Assistant Programme (Dr. Vincent FLIFLI).

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

4.5. ACTIVITES RELATIVES A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

4.5.1. Plusieurs activités ont été menées par le Centre pour l'Employabilité et l'Entrepreneuriat des Etudiants.

➤ Pôle de pré-incubation

La mise en place du pôle de pré-incubation s'est poursuivie à travers le développement de documents directeurs tels qu'un plan de développement du pôle, la mise en place d'outils de suivi des bénéficiaires et des outils de développement de la culture entrepreneuriale. Des appels à idées de projet ont été lancés et des campagnes de communication lancées sur les réseaux sociaux. Ces campagnes ont permis d'atteindre 50000 personnes. A terme, les travaux des comités de sélection ont permis de recruter 156 bénéficiaires qui sont accompagnés par des référents professionnels et sont formés sur des thématiques comme entre autres :

Entreprendre en groupe : gérer les conflits Déterminer ses besoins en investissements Trouvez votre Idée d'Entreprise Adopter une posture entrepreneuriale Réaliser sa planification financière Développer la confiance en soi	Créer et gérer une équipe de projet Rechercher du financement Apprendre à gérer ses émotions Prendre la parole en public et pitcher pour vendre son projet
---	--

Les formations se sont déroulées dans de bonnes conditions matérielles grâce au soutien du CEF de Cotonou. Les objectifs poursuivis par chacune des formations ont été globalement suivis et atteints grâce à des outils d'évaluation. Une analyse des besoins a été menée à travers les candidatures. Elle permet de noter que la moitié des candidats opte pour l'entrepreneuriat individuel et que les attentes principales exprimées concernent le mentorat, l'accompagnement pour la rédaction de projet, la formation puis la recherche de financements.

En dehors du recrutement et de la formation des bénéficiaires, la principale activité concerne l'élaboration, au bénéfice de l'université, d'un référentiel de compétences entrepreneuriales, suivi d'un parcours et d'un plan de formation. Cette initiative a impliqué la mise en place de multiples séances de travail dans le but de perfectionner les travaux en les adaptant plus précisément aux exigences et contraintes de l'UAC. Des ateliers de validation ont été organisés au cours du premier trimestre 2023 afin de soumettre ces propositions à la communauté universitaire. Les différentes sessions ont permis de retenir une liste de compétences entrepreneuriales à soumettre à la validation du centre de pédagogie et d'assurance qualité de l'UAC. Des principes directeurs pour le parcours de pré incubation du centre ont été définis. Ces principes peuvent être énumérés ainsi qu'il suit :

- Un recrutement continu des bénéficiaires et non par cohortes

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

- Un accent particulier mis sur la sensibilisation une méthode d'accompagnement co-construite avec le porteur et centrée sur trois dimensions que sont le projet, l'environnement du projet et le porteur du projet ;
- L'utilisation de la méthode Idéo pour l'accompagnement des projets ;
- Un accompagnement d'une durée allant de six mois à deux années ;
- La formation des bénéficiaires sur des compétences clés issues du référentiel des compétences entrepreneuriales ;

La construction de mécanismes de prescription aux structures d'incubation présentes dans l'écosystème de l'UAC.



Des hackathons ont été organisés dans les domaines des industries culturelles et créatives ainsi que dans les énergies et l'habitat. Au cours de ces événements, les apprenants ont généré des idées de projets sur lesquelles ils continuent de travailler avec les accompagnateurs. Ces événements ont permis au centre de recruter des apprenants désireux d'entreprendre et d'amorcer avec eux la maturation de leurs projets respectifs. Les deux événements se sont déroulés au cours du mois d'Août et ont duré chacun trois jours et ont été clôturés par des concours de pitches au terme desquels les trois meilleures équipes ont été primées.

➤ Pôle Insertion dans l'emploi

Au cours de cette année, une note de service a été prise pour nommer les référents à l'insertion professionnelle de 22 UFRs. Ces référents, chargés de l'insertion professionnelle ont été formés sur les démarches et outils d'appui à l'insertion professionnelle des apprenants. Les référents ont également été formés au cours d'une deuxième session aux outils de développement de la culture entrepreneuriale. Ces différents outils ont été mis à leur disposition et un appui technique mis à disposition pour les accompagner dans leur tâche. Le pôle insertion dans l'emploi ainsi que le pôle entrepreneuriat ont également

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

bénéficié d'une grande avancée dans la mise en place d'un site internet de diffusion des opportunités pour le centre. Ce site est désormais fonctionnel et mis à jour avec différentes opportunités professionnelles et de poursuite d'études.

Des formations ont été organisées sur les thématiques liées à la préparation de l'insertion professionnelle. Ces formations ont porté sur la rédaction de CV, de lettre de motivation et la préparation des interviews. Des activités d'appui direct ont été également menées au profit des apprenants. Il s'agit de l'accompagnement d'apprenants pour la soumission de candidatures à différentes opportunités de stages, d'emploi mais aussi de bourses d'études. Ces activités mettent en lumière le besoin des apprenants d'être accompagnés sur ces aspects. Nous avons également accompagné des processus de recrutement de nouveaux diplômés par des entreprises.



4.6. RELATION PUBLIQUES ET PROTOCOLE

Le Service des Relations publiques et du Protocole (SRP) a pour tâches essentielles d'organiser les missions des membres de l'équipe rectorale, d'apporter un appui aux membres de la communauté universitaire dans la préparation de leurs missions, d'accueillir les partenaires en mission à l'UAC et de les héberger puis d'organiser les manifestations à l'Université d'Abomey-Calavi, conformément à l'article 61 de l'arrêté ministériel n°92/MESRS/CAB/DC/SGM/R-UAC/SP-C du 15 avril 2009 portant fonctionnement et organisation du Rectorat de l'UAC. A cet effet, de 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023, plusieurs activités ont été menées pour répondre aux sollicitations des membres de la communauté universitaire. A ce sujet, 25 déplacements ont été effectués vers l'aéroport dans le cadre des voyages du Recteur tandis que 62 dossiers de passeports ont été traités.

➤ Manifestations

Au cours de la période suscitée, le Service des Relations publiques et du Protocole a été impliqué dans l'organisation de quarante-cinq (45) manifestations dont la dizaine consignée à titre illustratif dans le tableau 10.

BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

Tableau 10: Manifestations organisées

N°	Intitulés des activités	Dates	Lieu	Observations
1	Présentation du bilan de l'An 1 de la Nouvelle Equipe Rectorale	27/10/22	Amphi Idriss DEBY ITNO	
2	Pause de la Première Pierre de Construction du Pole d'innovation et de Technologie d'Abomey-Calavi .	17/11/22	ZONE ENA	Sur financement du PNUD
3	Cérémonie d'échanges de vœux entre l'équipe rectorale et les membres de la communauté universitaire de l'UAC pour le compte de l'année 2023	19/01/23	Amphi Idriss DEBY ITNO	
4	Visite de Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique des Centres d'Excellence CoE-EIE et C2EA sur le Campus d'Abomey-Calavi.	28/02/23	Amphi Idriss DEBY ITNO	
5	Visite de courtoisie du Secrétaire Général du CAMES au Recteur de l'Université d'Abomey- Calavi	05/04/23	Salle des Actes du Rectorat	
6	Présentation du nouveau guide du CAMES à la communauté universitaire	24/04/23	Amphi Idriss DEBY ITNO	
7	Cérémonie d'Hommage au professeur John O. IGUE	28/04/23	Amphi Idriss DEBY ITNO	
8	Visite de courtoisie au Recteur du DG du Centre international pour la Conservation et la Restauration des Biens culturels (ICCROM)	08/06/23	Salle des Actes	
9	Lancement de la série de formations en langue anglaise au profit des laboratoires de l'UAC	12/06/23	American Corner	
10	Revue semestrielle des activités de l'UAC	31/07/23	Amphi Idriss DEBY ITNO	

➤ **Billets d'avion achetés** (cf. arrêté rectoral 007-2015/UAC/SG/VR-AARU/SPRSP du 13/02/2015)

En vue de faciliter la participation des enseignants aux manifestations scientifiques par le monde, l'Université d'Abomey-Calavi achète des billets d'avion à ceux qui en font la demande et respectent la réglementation en la matière (cf. arrêté rectoral 007-2015/UAC/SG/VR-AARU/SPRSP du 13/02/2015). Durant la période suscitée, vingt (20) billets d'avion ont été achetés. Les pays visités sont : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la France, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, la Turquie, le Zimbabwe, etc.

4.7. TRADUCTION, INTERPRETATION ET PROMOTION DES LANGUES ETRANGERES

Le Service de la Traduction, de l'Interprétation et de la Promotion des Langues Etrangères a été un acteur majeur de la vie institutionnelle de l'université et a renforcé sa présence et son appui aux acteurs de la communauté universitaire. Le STIPLE a également servi de pont d'accès à d'immenses opportunités auprès d'un partenaire traditionnel qu'est l'Ambassade des Etats-Unis près le Bénin.

➤ Services à la communauté

Tableau 11 : 314 pages d'actes (relevé de notes, diplômes, attestation, contrat de travail, ont été traduits ; 102 personnes formées en langue anglaise et deux activités scientifiques dont l'interprétation a été assurées.

De façon spéciale, le STIPLE a participé au cours de cette année au renforcement des capacités en langue anglaise de 40 chercheurs et acteurs des laboratoires de recherche de l'UAC à travers un programme de langue d'une durée de deux mois qui s'est déroulé dans les locaux du STIPLE et dans les laboratoires de recherche.



Le centre américain a maintenu une activité exceptionnelle au cours de l'année et se positionne comme le centre le plus animé et le plus actif de tous les centres américains du Bénin. Le centre américain a également été un espace de renforcement de capacités et de découverte pour la communauté universitaire. Plus d'une cinquantaine d'activités y ont été organisées avec le concours de l'ambassade américaine sur la découverte du système universitaire américain, le processus de candidature aux programmes d'échanges, les bourses américaines, le développement des compétences transversales. 4211 visiteurs ont été recensés, 88 programmes de langues organisés et 123 programmes de formations accueillis

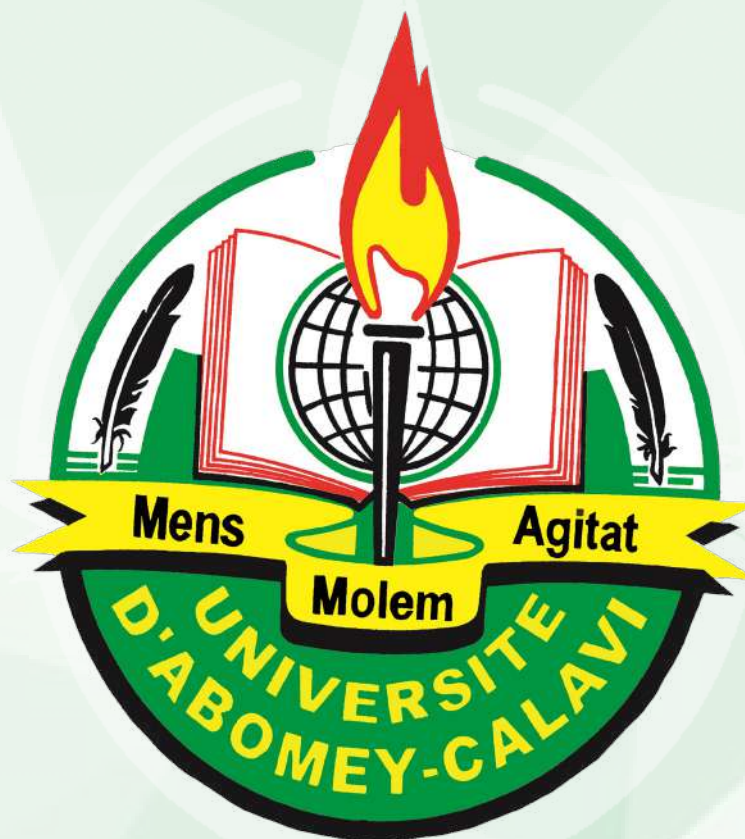
BILAN DE L'AN 2 DE GESTION DE L'EQUIPE RECTORALE

REFORMES

- ✓ Création d'une cellule d'accompagnement à la mise en œuvre des orientations du conseil d'administration ;
- ✓ Mise en place d'une base de données des stagiaires à l'UAC ;
- ✓ Constatation de l'avancement des agents conventionnés par un avenant ;
- ✓ Passage de la comptabilité de trésorerie à la comptabilité d'engagement.

GRANDS DEFIS ET PERSPECTIVES

- ✓ Finaliser le bitumage enclenché des principaux axes du campus d'Abomey-Calavi ;
- ✓ Améliorer le plateau technique pour une recherche scientifique de qualité (construction et équipement d'un laboratoire de référence, financement permanent à l'interne des projets de recherche) ;
- ✓ Poursuivre la construction et l'équipement des infrastructures pédagogiques modernes pour la gestion du flux des étudiants et la facilitation des enseignements ;
- ✓ Renforcer le cadre de concertation avec les partenaires sociaux ;
- ✓ Renforcer la lutte contre les violences basées sur le genre et le harcèlement sexuel sur tous les campus de l'UAC ;
- ✓ Créer un service pour l'accompagnement à la rédaction et la gestion des projets ;
- ✓ Dématérialiser les procédures de délivrance des actes académiques et de soutenance des thèses de doctorat à l'UAC ;
- ✓ Améliorer l'assainissement du cadre de vie sur les campus de l'UAC ;
- ✓ Renforcer la transparence dans la gouvernance de l'UAC ;
- ✓ Renforcer la visibilité de l'UAC aux plans national et international ;
- ✓ Assurer une connexion internet haut débit permanente sur les campus de l'UAC.



Rectorat, Campus d'Abomey-Calavi, 01 BP 526, Cotonou (Bénin)
Tél./Fax : +229 21 36 00 74 / 21 36 11 19
E-mail : uac@uac.bj - Site web : www.uac.bj